



PHARM-ÉCOMPTES.
JEAN COUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

80 PRINCIPALE STE-AGATHE-DES-

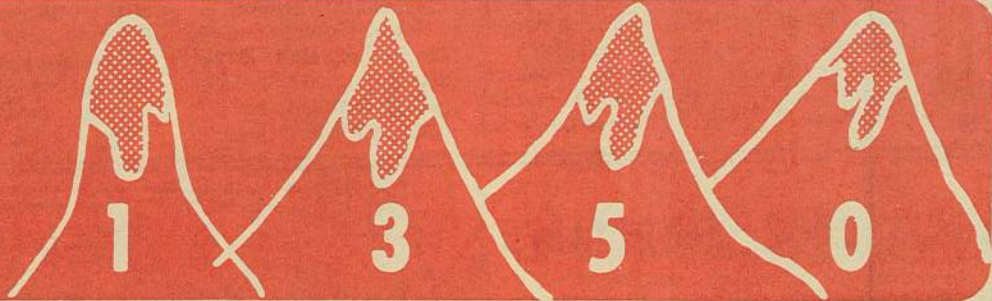
OUVERT TOUS LES JO

960 OUIMET

ST-JOVITE

NIELLY RENE
C.P. 429
ST-DONAT QUE.
JOT 200

ST-DONAT *Pays de Rêves*
ALTITUDE



Vol. 10 - No 11



OCTOBRE 1982

40¢

Bienvenue à St-Donat aux congressistes!

voir Editorial p. 2

M. André Asselin, préfet de la M.R.C. Matawinie, maire de Ste-Émélie-de-l'Énergie

- | | |
|--|---|
| 2- Michel Lane, préfet-suppléant, maire de Rawdon Village | 11- Mme Muguette Perreault, maire de St-Jean-de-Matha |
| 3- Rolland Chevrefils, maire du Lac Paré | 12- René Latendresse, maire de Ste-Béatrix |
| 4- Clifford Heaton, maire de St-Félix-de-Valois Paroisse | 13- Yvan Champagne, maire de St-Zénon |
| 5- Marcel Champagne, maire de St-Michel-des-Saints | 14- Bernard Martin, maire de Chertsey |
| 6- Lionel Ouellette, maire de Notre-Dame-de-la-Merci | 15- Guy Baril, maire de St-Damien |
| 7- Marcel Gaudet, maire de St-Alphonse-Rodriguez | 16- Lionel Venne, maire de St-Côme |
| 8- Jean Grondin, maire de Ste-Marcelline | 17- Réseau Neveu, maire de Rawdon Canton |
| 9- Jean-Claude Desrosiers, maire de St-Félix-de-Valois village | 18- Atchez Arbour, pro-maire de Ste-Émélie-de-l'Énergie |
| 10- Paul Mathieu, maire de Saint-Donat | |

JOURNAL
9 ans et
11 mois

Club Optimiste Saint-Donat

L'ami des jeunes

JOURNAL
9 ans et
11 mois

MOTONEIGISTES:

VOULEZ-VOUS DES
SENTIERS CET HIVER
À ST-DONAT?

DONATIENS:

VOULEZ-VOUS DE LA
MOTONEIGE CET HIVER
À ST-DONAT?



Le 16 septembre dernier avait lieu l'inauguration des travaux de la route entre Notre-Dame-de-la-Merci et St-Côme. Les députés de Rousseau M. René Blouin et de Berthier, M. Houde, présidaient cette cérémonie.

Tournoi
de
"Panaches"
31 octobre
à l'Hôtel
Le Montagnard



"L'essence ne coûte
pas plus cher!
et
Nous donnons du
SERVICE en plus..."

839 rue Principale, St-Donat

GARAGE RÉMI LAFLEUR

Tél.: 424-3225



Remorquage
Soudure électrique & acétylène
Débosselage
Tune-up / Mise au point
Graissage / Mécanique générale



BIENVENUE AU CONGRESSISTES!

C'est irréversible: que l'on soit plus ou moins d'accord avec la création des M.R.C. (Municipalités Régionales de Comté), ces nouvelles entités sont bel et bien créées; il faudra vivre avec elles et en tirer le plus grand bien possible.

Notre Municipalité Régionale de Comté s'appelle **Matawinie**. Elle se compose de dix-sept municipalités réparties sur un territoire de

"X" milles carrés partant de Saint-Michel-des-Saints à Rawdon.

Nous appartenons maintenant à une région à laquelle il faudra s'identifier d'après le gouvernement provincial et compétitionner un peu avec les autres M.R.C. Cependant pour commencer, il faudra se connaître et s'identifier.

Un congrès tel que celui du 8 au 10 octobre tenu à l'Hôtel Manoir des

Laurentides permettra le premier rapprochement d'importance. Dix-sept maires, plusieurs conseillers, administrateurs et secrétaires se pencheront sur le "schéma d'aménagement du territoire". Il convient de souhaiter à tous ces visiteurs la plus cordiale bienvenue.

Saint-Donat est un peu le chef-lieu de la **Matawinie** par suite de la densité de la population estivale et aussi de son éva-

luation. Nous espérons que tous ces voisins profiteront pleinement de leur séjour ici et qu'ils repartiront avec le goût de revenir.

Cependant, le congrès n'est pas une partie de plaisir, paraît-il? Plusieurs heures d'études et de discussion attendent les congressistes. La phase préparatoire doit se terminer, le 12 décembre 1982 et l'adoption du

schéma d'aménagement devrait entrer en vigueur le 12 décembre 1986.

Dans l'avenir, chacune des municipalités devra composer avec les règlements de la régionale, qui se voudra **peut-être centralisatrice**, avec ceux de sa propre municipalité et avec ceux du gouvernement provincial imposés à la grandeur du Québec. Plan d'urbanisme, règlements

de construction, tout devra être mis en cause sans atteinte aux droits et pouvoirs municipaux existants.

Quelle liberté conservera le conseil municipal?

Faudra-t-il devenir vil- le pour rapatrier l'évaluation municipale qui, telle qu'imposée par le gouvernement, est sous juridiction régionale et coûte les yeux de la tête? A quel prix va-t-on

payer tous ces changements?

L'identité propre de chacune des municipalités sera-t-elle respectée?

La responsabilité incombe, donc, à chacun des maires de conserver jalousement une indépendance assez forte pour que chacun puisse faire de son village le plus beau, le plus accueillant, le mieux nanti de la **M.R.C. Matawinie**.
Guy Paquette.

Assistance-financière

Le 13 septembre 1982

Monsieur Jules St-Georges
Secrétaire-Trésorier
Municipalité de St-Donat

OBJET: Assistance financière - Aéroport de St-Donat.

Cher Monsieur,

Suite à notre visite technique du 15 juin dernier, nous vous avons demandé, le 6 juillet suivant, quelques renseignements additionnels afin de préciser davantage la nature et l'envergure de vos demandes.

Dans l'intervalle, nous avons été saisis de certaines divergences d'opinions chez plusieurs résidents de votre municipalité, notamment de la part de "L'Association des Résidents du Lac Ouareau".

Comme cette association semble parler au nom d'un nombre assez important de vos concitoyens, nous ne croyons pas qu'il serait avisé de notre part d'agir de façon précipitée dans ce dossier. De plus, l'aéroport de St-Donat semble être équipé de façon adéquate pour satisfaire les besoins des utilisateurs réguliers, sans grandes contraintes qui pourraient avoir une incidence sur la sécurité aérienne.

En conséquence, nous sommes d'avis que ce dossier devrait être mis en veilleuse jusqu'à ce qu'un certain consensus soit atteint entre votre municipalité et les résidents.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Denis Paquet
Surintendant régional
Planification aéroportuaire

C.P. 5000
Aéroport Int'l de Montréal
Dorval, H4Y 1B9

Disparition

Lundi, le 16-08-82, le constable Bernard Desmeules de la Sûreté Municipale faisait appel à quelques bénévoles pour retracer une Dame Delisle (66 ans) disparue depuis près de trois jours.

Grâce à leur bon travail et à leur recherche intensive, la dame fut retrouvée quelques heures après et elle fut sauvée d'une mort certaine.

Au nom de la famille Delisle de Québec, au nom des policiers municipaux et en mon nom personnel, je tiens à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont aidé à retrouver cette dame, mais en particulier: Messieurs Régimbald Adélar, Robidoux Charles, Levert Yves, Belhumeur Gilles, Charbonneau Marco, Aubin Mario, Nielly Pierre, Ayotte Sylvain, Legault Normand.

Gabriel Juteau (directeur).

PROCLAMATION

Je, soussigné Victor Granger, maire-suppléant, déclare la semaine du 11 au 16 octobre 1982, "Semaine des Gens de la Poste 1982".

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Donat considère qu'il y a lieu de souligner la semaine des gens de la poste 1982 dans notre municipalité, pour sensibiliser nos citoyens aux efforts déployés par les gens de la poste afin d'améliorer la qualité du service postal pour le bien du public.

*Victor Granger,
Maire-suppléant.*

Pour souligner cette Semaine des Gens de la Poste 1982; le personnel du bureau local est à planifier quelques activités. Il vous invite à consulter le programme affiché sous peu à l'entrée.

Résidents du Lac Ouareau

L'Assomption, le 13 septembre 1982.

Association des Résidents du
Lac Ouareau

À l'attention de Monsieur Jean-D. Bruneau, ing.

OBJET: Chemin St-Guillaume, St-Donat - N/R: 1.18.0-626153
Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 10 août dernier par laquelle vous demandez l'échéancier pour la réfection du Chemin St-Guillaume dans la municipalité de St-Donat.

Pour le moment, nos priorités ainsi que les disponibilités budgétaires ne permettent pas d'envisager un tel projet à court terme.

Nous espérons toutefois être en mesure d'intervenir d'ici les cinq (5) prochaines années.

D'autre part, je peux vous assurer que notre Ministère continuera de faire les meilleurs travaux d'entretien possible tout en tenant compte des différentes priorités.

En ce qui concerne l'aménagement de pistes cyclables, ces demandes doivent nous être transmises par l'intermédiaire des municipalités concernées.

Toutefois, je doute que ce soit une priorité, de tels projets devant proposer la réalisation d'aménagements cyclables à des fins utilitaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

LE CHEF DE DISTRICT

André Rivet, ing.
District 62

Au Centre d'Accueil Les 4 Vents

Au Centre d'Accueil Les 4 Vents, lundi, le 11 octobre 1982, une assemblée publique d'information sera tenue.

À 12h00, le président du Conseil d'administration, M. Pierre Forget, souhaitera la bienvenue aux invités.

Le directeur général du Centre, M. Robert Buslacchi fera rapport des activités depuis un an.

À 12h30, dîner aux chiens chauds et aux

hambourgeois en compagnie du personnel et des parents, de la direction et du conseil d'administration.

À 13h30, plusieurs activités: rencontre informelle avec le personnel, visite des installations, promenade dans la nature, piste d'hébertisme.

LETTRE OUVERTE

Chers amis Lucille & Guy Paquette,

A l'occasion du 10^e Anniversaire du Journal Altitude, je viens au nom de mon mari et de moi-même, vous féliciter pour le beau travail que vous y apportez, et aussi pour vous remercier des services rendus, non pas seulement aux natifs de St-Donat et des environs, mais spécialement à ceux qui vous rejoignent aux saisons de l'été et de l'hiver. Merci également à tous ceux qui collaborent au succès de ce Journal des plus intéressants.

Toujours heureux de vous lire, nous demeurons des abonnés bien satisfaits.

Nos amitiés,

Béatrice & Bill Svab.

Salon de Bronzage Bo-Tan

Maintenant dans son nouveau local

324, Principale, Saint-Donat

Le Salon de Bronzage BO-TAN vous offre le soleil à l'année!

SPÉCIAL D'OUVERTURE

1^{er} au 30 octobre 1982
1 séance de 15 minutes
GRATUITE
sur rendez-vous
à toute nouvelle cliente

"Venez relaxer avec U.V.A."

Sur rendez-vous seulement
soit l'avant-midi, l'après-midi
ou en soirée à votre convenance

SPÉCIAL: 20 séances 100\$
1 séance 6\$
10 séances 60\$

Tél.: bur.: (819) 424-1211
rés.: (819) 424-2897

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE



Madame Denis Lalleur et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu offrir des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Pierre Lalleur, survenu le 28 juin 1982 à l'âge de 17 ans. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Journal ALTITUDE
 1350
 1069, Principale
 Saint-Donat, Qué.
 Tél.: 424-2610
 Tél. Rés. 424-5901
 Directeur: **Guy Paquette**
 Secrétaire: **Lucille Paquette**
 Imprimé: **Imprimerie Léonard Inc.**
 St-Jovite, P. Qué.
 LES HERBOS RÉGIONAUX
 Association des Éditeurs de la Presse Hédomadaire Régionale Francophone
 Courrier de deuxième classe, Enregistrement no. 3099
 Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction
 Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

506 Principale
St-Donat, P. Q.
Tél. 424-2626

J.-F. Perreault & C. Brien Perreault
PHARMACIENS

Heures d'ouverture:

Lun: 9 a.m. - 10 p.m.	Mar: 9 a.m. - 6 p.m.
Mer: 9 a.m. - 10 p.m.	Jeu: 9 a.m. - 6 p.m.
Ven: 9 a.m. - 9 p.m.	Sam: 9 a.m. - 5 p.m.

LA ROUTE NOTRE-DAME DE LA MERCI ET SAINT-CÔME

Un atout économique et touristique pour Saint-Donat

Ste-Sophie, le 16 septembre 1982 - Au cours de la campagne électorale d'avril 1981, le député du comté de Rousseau à l'Assemblée Nationale du Québec, Monsieur René Blouin, alors candidat du Parti Québécois, s'était engagé à travailler au cours du présent mandat à l'amélioration de la route reliant Notre-Dame-de-la-Merci à St-Côme.

Depuis au-delà d'un an, le Député Blouin s'est associé au Conseil Régional de Développement de Lanaudière et a rencontré les conseils municipaux de Notre-Dame-de-la-Merci et de St-Côme de même que les représentants de la Chambre de Commerce de St-Côme afin de faire progresser ce projet auprès des différentes instances gouvernementales.

Au printemps dernier, le Député Blouin demandait aux responsables régionaux du Ministère de Transports du Québec de préparer un document précisant la nature des travaux à effectuer pour ouvrir définitivement cet axe routier intermunicipal.

Monsieur Blouin s'engageait alors à affecter à ce projet la majeure partie du budget mis à sa disposition par le Ministère des Transports du Québec en vue d'améliorer le réseau routier du comté de Rousseau. Puisque ce projet routier se situe dans les circonscriptions électorales de Rousseau et de Berthier, le député Blouin a également demandé au député de Berthier, Monsieur Albert Houde, de collaborer à ce projet qui nécessitera des subventions totalisant \$160,000.00, en s'engageant lui aussi à utiliser une partie de son budget d'amélioration du réseau routier municipal pour la réalisation du projet Notre-Dame-de-la-Merci - St-Côme.

Reconnaissant l'importance du projet le Député Houde a consenti à engager une partie de son budget, si bien que les efforts financiers consentis par les deux députés ont permis aux municipalités de Notre-Dame-de-la-Merci et de St-Côme de devenir les maîtres-d'oeuvre de ce projet en bénéficiant d'un important soutien technique du Ministère des Transports du Québec.

Le Député Blouin a insisté sur l'importance de ce projet routier en termes de développement économique pour ce secteur. Il a de plus rappelé que ces travaux coïncident avec le démarrage, dès cet automne, de la reconstruction du tronçon de la route 125, situé entre Notre-Dame-de-la-Merci et St-Donat.

Trente milles seulement séparent les municipalités de Saint-Donat et St-Côme. Plusieurs donatiers sont originaires de St-Côme où de la parenté réside toujours. Les rencontres familiales deviendront de plus en plus nombreuses et pour ceux qui ne connaissent pas encore ce beau coin, ils pourront s'y balader en toute quiétude.

Ce va-et-vient nouveau aidera sûrement à l'économie de Saint-Donat d'autant plus que la route 125 tant attendue... devrait être complétée d'ici deux ans?



MM. Paulin Dumas, président C.R.D.L., René Blouin, député du comté Rousseau, Albert Houde, député de Berthier, Jean-Claude Pelletier, président Chambre de Commerce de St-Côme, Albert Perreault, technicien Ministère du Transport, Lionel Ouellette, maire de Notre-Dame-de-la-Merci, Lionel Venne, maire de St-Côme, Mme Lise Therriault, Directeur Général de la Chambre de Commerce de St-Côme, et Jean Redmond, président de la Chambre de Commerce de Rawdon.



Sur les lieux de la construction du chemin, tous étaient heureux d'avoir "moussé" cet important projet de route entre Notre-Dame-de-la-Merci et St-Côme. Cette inauguration des travaux fut suivie d'une réception offerte par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci à la Salle des Loisirs. Durant cette réception, les tartes de Madame Ephrem Simard ont fait fureur...

20ième Anniversaire de vie coopérative du couple Huguette et Léonard Bertrand



C'est à l'occasion de la tenue de la 3ième Assemblée Générale Annuelle du Secteur O'Bois regroupant les Caisses Populaires de Ste-Agathe jusqu'à Blue Sea Lake que le président du Conseil d'administration, St-Donat, remettait en présence, entre autres, des dirigeants de la Caisse Populaire St-Donat, une plaque commémorative au couple Huguette & Léonard Bertrand en remerciements de leur bénévolat et services depuis 20 ans au sein de notre Caisse, voici le texte de l'allocution prononcée par Normand Campbell, président, lors de cet événement.

Ce soir, nous les dirigeants de la Caisse Populaire St-Donat, honorons Huguette Morin & Léonard Bertrand pour souligner leur participation depuis 20 ans au sein de notre coopérative d'Épargne et de Crédit.

En effet, c'est lors d'une réunion du Conseil d'administration tenue le 29 mai 1962 que les dirigeants louèrent les services de Léonard à titre d'assistant-gérant pour 1,500.00\$ par année distribué entre le loyer du local: 480.00\$ et 1,020.00\$ pour son salaire et ceux d'Huguette pour le salaire de 1.00\$ par année.

Officiellement c'est le 25 juin 1962 qu'Huguette et Léonard logent dans leur salon les bureaux de la Caisse. À compter de ce moment, par la suite et encore aujourd'hui, le couple Huguette & Léonard orientent leur vie et la consacrent aux bénéfices des sociétaires de notre Caisse.

L'empreinte de leur labeur dans le succès actuel de notre caisse: actif totalisant 7 millions de dollars, présence sociale et éducative au sein de notre milieu concrétisés entre autres par une participation de 10,000.00\$ versés en 1981-1982, mérite, sans contredit que nous leur témoignons notre reconnaissance pour leur dévouement envers la communauté, lors de cette 3ième Assemblée Générale Annuelle du Secteur O'Bois, en la distinguée présence de notre grand coopérateur, Raymond Blais, et celle de notre délégué et 1er vice-président du conseil d'administration à Montréal, Yves R. Léonard.

Et c'est pourquoi nous, dirigeants de la Caisse Populaire de St-Donat, leur offrons cette plaque commémorative de 20 années de vie coopérative.

Normand Campbell, prés. L'Annonciation, le 14 septembre 1982.

Programme Odyssée à St-Donat



Comme vous avez pu le constater dans le journal LA PRESSE du 23 septembre et dans la revue CHATELAIN d'août 1982, une fille native de Saint-Donat, Yolande Desmeules-Gaudet a réussi à sensibiliser la province avec son Programme-information sur la MÉNOPAUSE.

Ce programme a été conçu au sein du Mouvement Hélène de Champlain et comprend dix rencontres où quelque 25 femmes avec l'aide de personnes-ressource (infirmières, médecins, gynécologues, diététiciennes, etc...) apprendront à mieux s'adapter à cette étape en prévenant les complications médicales, sociales, familiales et conjugales.

À Saint-Donat, nous avons la chance d'avoir Yolande Desmeules-Gaudet, elle-même comme animatrice et les rencontres débiteront le 14 octobre prochain.

Bravo pour ces femmes qui se prennent en main et sincères félicitations à Yolande dont nous sommes fières.

Ces rencontres offertes par le P.E.P. sont riches de promesses.

Le Comité Odyssée, par Rachel Nielly.

Elections municipales.. 1982

Le 7 novembre prochain, des élections municipales auront lieu à Saint-Donat pour trois (3) conseillers. Présentement, deux conseillers sortants: Messieurs Rémi Lafleur et Michel Lavoie nous ont fait part de leur intention de se représenter. Le 3e conseiller sortant: M. Serge Lavoie, nous a répondu que "le Journal et le public seraient informés en temps et lieu".

Aucune rumeur en circule au sujet de candidatures éventuelles.

La mise en nomination aura lieu dimanche, le 24 octobre 1982 avant 14h00. La journée des élections, s'il y a lieu, se tiendra le 7 novembre 1982.

Liste électorale: Vous avez jusqu'au 14 octobre pour vérifier si votre nom figure sur la liste électorale et vous faire inscrire si il n'y figure pas.

Le rôle d'évaluation sert de base pour établir cette liste et une annexe y est ajoutée; cette annexe comprend les noms des "non-propriétaires résidents en âge de voter", des locataires-résidents, etc.

Il est très important de vérifier si votre nom figure sur la liste électorale. Si votre nom ne figure pas sur cette liste... vous ne pourrez pas voter le jour du scrutin.

Pour la première fois, le bulletin de présentation devra être accompagné du consentement écrit de la personne mise en nomination (Article 259, C.M.). Cependant, le candidat n'est pas obligé d'être présent.

Deuxième nouveauté: S'il y a plus d'un candidat

au même siège, il y a élection naturellement, mais à compter de cette année, le dimanche suivant la mise en nomination (31 octobre), un bureau de votation, par anticipation, sera ouvert de 14h à 22h à l'Hôtel de Ville.

Qui peut voter par anticipation? Le secrétaire d'élection, un vice-président, un greffier, une personne handicapée et une personnes qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de la municipalité ou incapable de voter le jour du scrutin.

Dans ce dernier cas, cette personne devra avant de recevoir son bulletin de vote, signer une déclaration et elle devra prêter serment.

Troisième nouveauté: Les électeurs handicapés visuellement pourront voter seuls, un gabarit leur sera remis par le président d'élection.

Quatrième nouveauté: La manière de voter a été élargie, en autant que le bulletin n'est pas marqué, soit d'un mot, d'une lettre ou autres marques; le bulletin sera bon. Permettez-moi de vous suggérer de continuer à voter par un "X", c'est encore la manière la plus prudente.

Ce sont là les quelques modifications les plus importantes. Elles vous sont mentionnées uniquement à titre d'information et non à titre d'avis légal.

Le plus important, c'est de vous souvenir que si vous n'êtes pas sur la liste, vous ne participez pas aux élections et après, à qui sera la faute??? Toi, Moi, Elle, Lui, l'Autre! Après le 20 octobre ne cherchez plus. Il sera déjà trop tard.

Tél.: 424-2133

N'oubliez pas de VISITER notre 2e étage

Choix de meubles usagés et de meubles neufs à PRIX MODIQUES

BG ameublements
Barbeau & Garceau inc

435 Principale, St-Donat



DOSSIER SIDAC (Société d'initiative et de développement des artères commerciales)

Ceux qui ont assisté à l'assemblée générale de la Chambre de Commerce en mars dernier se souviendront des propos du conférencier au sujet des SIDAC au Québec. Le conseil d'administration de la Chambre se penche sur ce dossier car il poursuit le même but que la SIDAC, c'est-à-dire le développement économique de Saint-Donat; cependant, la SIDAC possède un atout majeur pour réaliser ses objectifs: l'argent.

Dans les lignes qui suivent, nous tenterons de vous expliquer le fonctionnement des SIDAC et nous souhaitons également connaître votre avis à ce sujet.
N.B. Le ministre responsable, Jacques Léonard, semble disposé à déposer un projet de loi à l'automne permettant la création des SIDAC au Québec. Présentement, il existe environ 10 SIDAC qui sont en opération.

MANDAT

- Les SIDAC ont pour mandat de promouvoir le développement d'un district:
- en établissant des services communs à l'intention de ses membres et de leurs clients;
 - en planifiant à court, moyen et long termes, les programmes de publicité et de développement;
 - par le regroupement des gens d'affaires dans un organisme permanent et dynamique;
 - par la promotion du développement économique des établissements;
 - en assurant la permanence dans l'administration de l'organisme;
 - en garantissant un financement continu;
 - en rendant possible la construction d'équipements et de bâtiments qui assureront le développement et la revitalisation du secteur;
 - en améliorant le pouvoir d'achat de l'ensemble des établissements, en les regroupant face aux fournisseurs de biens et services.

DISTRICT

Dans le cas de Saint-Donat, la SIDAC engloberait tout le territoire municipal.

MEMBRES

Toutes les places d'affaires opérant dans le territoire délimité seront obligatoirement membres de la SIDAC. Ceci inclut les bureaux de professionnels (dentistes, chiropraticiens, notaires, etc.), les commerces, les industries, comptoirs de vente, même les bureaux ne faisant pas affaire avec le public.

COÛTS

Tous les contribuables qui tiennent une place d'affaires dans le territoire de la SIDAC étant obligatoirement membres de la SIDAC, ils doivent donc tous en payer la cotisation annuelle.

La cotisation est basée sur un pourcentage de la valeur locative de l'ensemble de l'évaluation du district commercial.

La cotisation est réputée être une "taxe d'affaires spéciale".

EN RESUME

La SIDAC est une compagnie sans but lucratif, avec un comité exécutif et un conseil d'administration, de dernier devant faire rapport à l'assemblée générale. La principale caractéristique d'une SIDAC est la garantie et la permanence de la perception de ses revenus par une cotisation obligatoire qui est perçue par la ville sous la forme d'une taxe spéciale et transmise à l'organisme.

Ce dernier est responsable de la gestion du budget établi, dans le cadre du programme de dépenses et d'investissements adopté par l'assemblée générale des membres. La SIDAC est donc une structure qui permet d'alléger les éternels problèmes de perception des revenus et des cotisations, et de préparation et d'administration d'un budget.

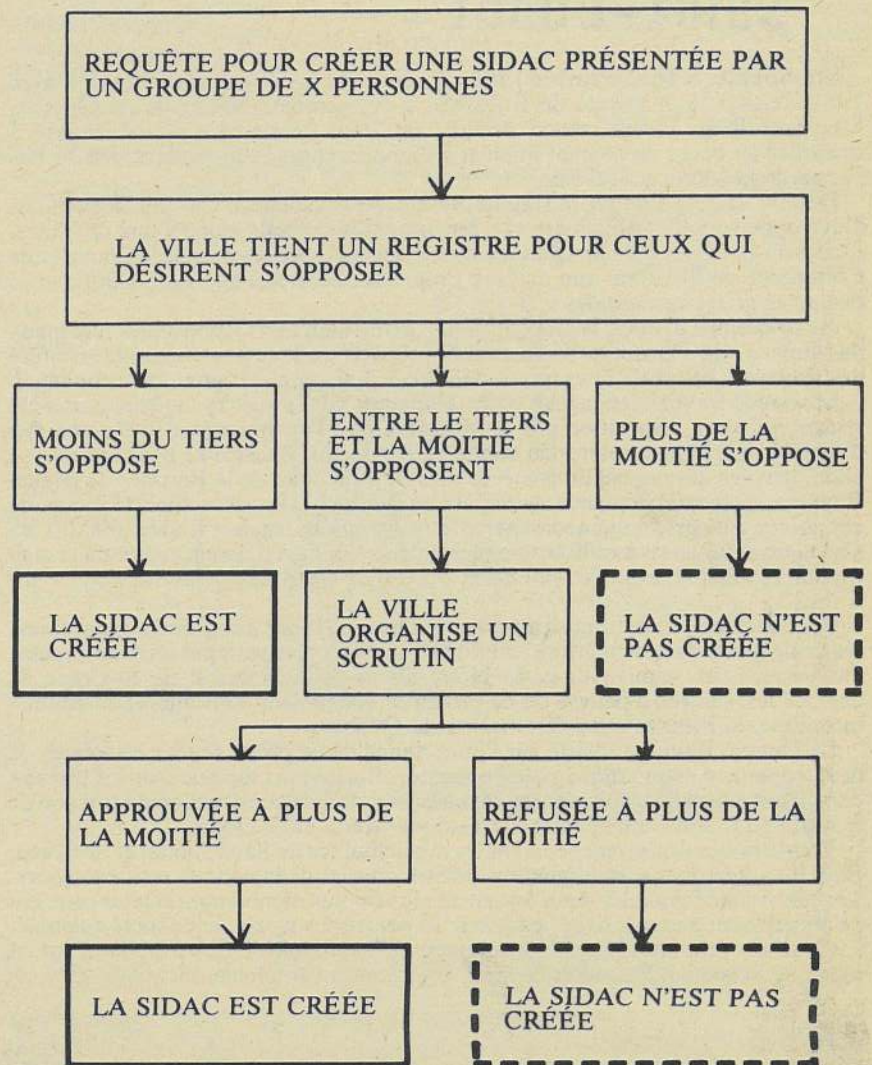
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LA SIDAC:

Au niveau des cotisations, il existe une différence de taille: cotisation "libre" pour la Chambre et "obligatoire" pour la SIDAC.

Dans une localité comme la nôtre, le territoire de la SIDAC couvrirait le même territoire que la Chambre de Commerce. Comme la SIDAC disposerait d'un budget substantiel et pourrait étendre son champ d'action jusqu'à jouer le rôle de la Chambre, il est possible que cela entraîne la disparition de notre organisme.

Ceux qui sont habitués à payer des cotisations verront peut-être d'un bon oeil l'apparition des SIDAC voués au développement des affaires et auquel tous les gens d'affaires devront contribuer... pour une fois, ce ne sera pas toujours les mêmes!

PROCÉDURES POUR CONSTITUER UNE SIDAC



Lachapelle Ltée



442 Principale

Bur.: Tél.: 424-2151

HEURES D'OUVERTURE QUINCAILLERIE

et
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Lundi	8.30 à 17.00
Mardi	8.30 à 17.00
Mercredi	FERME
Jeudi	8.30 à 17.00
Vendredi	8.30 à 20.30
Samedi	8.30 17.00

320 avenue du Lac Tél.: 424-2593

FERMÉ

du 15 novembre 1982
au
16 avril 1983

HEURES D'OUVERTURE ÉPICERIE

Lundi	9 hres à 18 hres
Mardi	9 hres à 18 hres
Mercredi	9 hres à 18 hres
Jeudi	9 hres à 18 hres
Vendredi	9 hres à 21 hres
Samedi	8.30H à 17 hres

Saint-Donat

BAR - BRASSERIE

LE MONTAGNARD



Tous les jeudis
**SOIRÉE
D'AUTREFOIS**



Tous les vendredis
**SOIRÉE
DES
ESCLAVES**



Tous les dimanches
**"L'UNIK...
AFFAIRE"**



Concours du

"PANACHE D'ORIGNAL"

DIMANCHE, 31 OCTOBRE 1982



HORAIRE

INSCRIPTION: avant midi le 31 octobre
PARADE à 13 heures
SOUPER à compter de 17 heures



514, Principale

St-Donat

Tél.: 424-2075

**AVIS... AVIS... AVIS... AVIS... AVIS... AVIS
AUX MEMBRES "NON EN RÈGLE" DES**

Association de Propriétaires Lac Archambault et Lac Croche

Vous savez sans doute qu'en acquittant votre cotisation annuelle, votre association respective automatiquement place votre nom sur la liste des abonnés du Journal Altitude 1350, dans le but de vous renseigner sur les nouvelles donatiennes et de vous transmettre par le biais du journal les actions de votre association.

Selon les arrangements pris avec la direction du journal, l'abonnement annuel débute avec le journal d'OCTOBRE de l'année courante. Donc, SI A CE JOUR VOUS N'AVEZ PAS PAYÉ VOTRE COTISATION ANNUELLE À VOTRE ASSOCIATION, il ne faudra pas être surpris, si en novembre 1982 vous ne receviez pas le journal.

Ce mois-ci, toujours si vous n'avez pas payé votre cotisation 1982, vous recevez le journal gratuitement... Parce que la direction du journal malgré les frais supplémentaires encourus, et dans le but d'AIDER VOTRE ASSOCIATION, espère que cet avis vous convaincra d'acquiescer sur le champ votre cotisation. Ne remettez pas votre geste à plus tard... parce qu'il est fort probable que vous l'oublierez encore...

Votre association a besoin de votre appui financier pour poursuivre efficacement son action pour la PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT autour de votre lac. Il est superflu de vous dire que plus une association a de "membres en règle" plus ses démarches et ses revendications ont du poids auprès des autorités gouvernementales.

DONC MALLEZ IMMÉDIATEMENT votre chèque ou votre mandat ou encore pourquoi ne pas aller vous-même le remettre à l'un des directeurs. Il en sera tout heureux et demeurera plus positif pour remplir son mandat.

Lucille Wagner-Paquette,
Secrétaire du Journal Altitude 1350.



**Le Club d'Age d'Or
Saint-Donat reçoit...**

En ce début de saison d'activités, le Club de l'Âge d'Or de Saint-Donat a vécu, samedi, le 18 septembre dernier une expérience formidable en recevant les membres du Club de l'Âge d'Or de Contrecoeur en voyage au Manoir des Laurentides pour plusieurs jours.

Cet après-midi de fraternité bien planifiée par l'exécutif du Club de Saint-Donat, réunissant une centaine de personnes, fut agrémentée de chants, de musique. Les sujets de conversation ne manquaient pas autour du goûter offert gratuitement par notre boulanger, Guy Beausejour, et plusieurs ont "triché" en se régaland des gâteries que Mmes Delmina Lavoie, Simone Lambert et Sarah St-Pierre avaient préparées en surcroît. Un merci sincère à M. Beausejour pour sa générosité et à nos trois cordons bleus pour leurs sucreries.

Cependant, le plus heureux de cette première expérience fut sans doute, notre curé Simon. La messe de 17h15 où le service et le chant furent exécutés par les gens de l'Âge d'Or le remplissait de joie. Au club de Saint-Donat, il sera possible de suivre

des cours cette année, et cela gratuitement. Ces cours seront possibles si le nombre de participants est suffisant. Il s'agit de cours de tissage (sur métier, aux doigts ou de fantaisie), d'émaux sur cuivre et de conditionnement physique. La journée et l'heure seront déterminées selon le désir des participants afin de plaire au plus grand nombre.

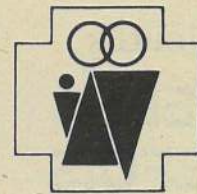
Informations et inscriptions au local le jeudi après-midi ou en téléphonant à 424-2137 entre 10h00 et 12h00.

Prenez note que les réunions régulières ont lieu le jeudi après-midi, au local, au sous-sol de l'église, à 13h30 et que jeudi, le 14 octobre, il y aura un bingo pour les membres, leurs amis et les visiteurs.

L'Assemblée Générale aura lieu jeudi, le 28 septembre 1982 à 14h00 au local (sous-sol de l'église). M. Léonard, directeur régional y assistera. Ordre du jour: Compte-rendu des activités de l'année écoulée et élections.

Vous y serez...? c'est votre affaire... Bienvenue à tous.

Lucille Wagner-Paquette



**MOUVEMENT
COUPLE ET
FAMILLE**

Bonjour,

Je tiens à vous inviter pour notre prochaine réunion, lundi, le 11 octobre 1982 à 20h00 au sous-sol de l'église.

Nos chefs d'équipes et responsables de section ont hâte de vous faire partager leurs expériences des journées d'études dont le thème était "La famille communauté de vie".

Joyeux Anniversaire de mariage à Louise et Guy Beausejour, Estelle et Léopold Lachaine.



**NOTRE CAMPAGNE DE
FINANCEMENT**

aura lieu

DIMANCHE, 10 OCTOBRE 1982
dans le STATIONNEMENT de l'église
VENTE DE FÈVES AU LARD
après les messes de 9h30 et de 11h00
N'hésitez pas à venir nous encourager.

Adrienne Légaré,
Secrétaire.

**Activités parrainées
par le Comité d'École
cet automne**

A- Pièce de théâtre: "Les enfants n'ont pas de sexe" (pour parents-enfants).

B- Audio-visuel: "Prévention-Drogue".

Le mouvement Rachat (aide à la jeunesse) présentera à St-Donat, son programme de prévention-drogue dans les écoles aux élèves de 6e année et secondaire I et II et aux adultes.

Pour les enfants, il y aura une recherche à faire et ils auront par la suite une rencontre avec des représentants du mouvement Rachat en guise de complément.

Pour les adultes, M. Ammelli, du Mouvement Rachat présentera l'audio-visuel, mardi soir: le 26 octobre dans la salle du Collège Sacré-Coeur à 19h30. Prix d'entrée: (à votre discrétion) nous passerons le chapeau.

A noter

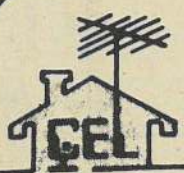
Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle de discuter et d'échanger entre vous et avec vos enfants d'un sujet d'actualité. Bientôt nos enfants seront à l'extérieur de St-Donat afin de parfaire leurs études et il est de notre devoir de s'assurer qu'ils soient bien renseignés.

Avis

Le comité d'école tiendra une réunion générale mardi, le 12 octobre 1982 à la salle du Collège Sacré-Coeur à 20h00.

Nous vous attendons nombreux Chers Parents afin de discuter du programme de l'année ainsi que des objectifs du comité pour l'année 1982-83. Il y aura des élections afin de permettre à ceux et celles qui le désirent de se joindre au groupe actuel.

Comité d'école
par Micheline L. Campbell, présidente.



**CENTRE ELECTRONIQUE
LAURENTIEN inc.**

492, Principale Saint-Donat

Tél. 424-2266

OCTOBRE mois du MICRO-ONDES

JEUDI, le 21 octobre 1982

**DÉMONSTRATION
"FOUR MICRO-ONDES"**

*La Touche Hitachi
en
Fours Micro-ondes*



La qualité prime toujours chez



3 spécialistes de la Cie HITACHI seront présents.

Venez déguster un "ROASTBEEF" cuit sous vos yeux.

Pour réservation: Tél. (819) 424-2266 entre 9h00 et 5h30

(maximum 25 personnes)

Bienvenue à tous.

Serge Lavoie

auberge Camp Ville-Marie

2788 Chemin 125 NORD
Lac Provost - St-Donat de Rousseau, P.Q.

"Le Camp Ville-Marie appartient à la petite histoire du Lac Provost au même titre que ceux qui ont contribué au développement résidentiel, touristique, récréatif et sportif dans la Vallée du Pimbina.

Cet établissement ne constitue pas seulement une colonie de vacances, mais une institution où plusieurs milliers de jeune du Québec ont paradé, depuis quarante ans, pour découvrir la nature sylvestre et trouver le plein-air. Depuis 1974, l'Auberge a élargi ses activités et accueilli des groupes d'adultes, et ce durant les 4 saisons.

Le Camp Ville-Marie s'inscrit également au nombre des fondateurs, à la première heure, de l'Association des Camps du Québec, en 1958, et il s'enorgueillit d'être le berceau de la Fondation de l'Association de la Vallée du Pimbina, en 1979.

Depuis quelques années les amateurs de gastronomie se donnent rendez-vous, à l'Auberge du Camp Ville-Marie, où règne une atmosphère chaleureuse, confortable et propice à la "fête".

1942 - 1982



UNE ENSEIGNE QUI A FAIT SES PREUVES

NOUVEAU !

...l'Auberge du Camp Ville-Marie offre un service de réception pour toute occasion: mariage, événements spéciaux, rencontre amicale, festivités; période des fêtes ou autre, fête familiale, etc...



BIENVENUE

**Nos salles
de réception**

Réceptions privées?
Occupations spéciales?
Renseignez-vous sur nos installations et nos menus.
Nous pouvons accueillir
100 personnes et plus.

Apportez la boisson de votre choix

INFORMATION:

1-(819) 424-2352 ou 1-(514) 937-7074

Calendrier des activités jeunesse

BALLET-JAZZ:

- tu as 11 ans et plus
- tu es disponible les mercredis entre 6h30 et 7h30 en soirée
- tu as le goût de faire des choses et d'apprendre du nouveau, tu as jusqu'au 4 octobre pour t'inscrire soit en te rendant au Centre Sportif ou en téléphonant à 424-2866. Demande Johanne Roy ou Michel Riopel.
- les cours débuteront le 6 octobre 1982.

PISCINE ET CINEMA:

Sais-tu qu'à toutes les semaines une activité est organisée pour toi?

Soit l'activité Piscine tous les lundis et l'activité Cinéma tous les mercredis de la semaine suivante; ces activités étant toujours en rotation d'une semaine à l'autre.

Cela débute le **mercredi 6 octobre** par le **cinéma**, et le **lundi 11 octobre** pour la **piscine**.

Tu auras de plus amples informations par l'école. On t'attend! Informations: 424-2866.

INITIATION A LA MUSIQUE:

FLÛTE:

Pour les 4 à 15 ans, cours de flûte les mercredis après-midi de 3h15 à 5h15, ceci à partir du 6 octobre.

CHANT:

Pour les adultes, l'appel vous est lancé... Un atelier de musique et d'ensemble vocal vous est offert les mercredis de 7h30 à 8h30 p.m. Informations: Johanne Roy ou Michel Riopel à 424-2866.

LE P.E.P.:

Une réponse affirmative de la population, 10 cours et ateliers sont en marche.

ARÉNA

- Date d'ouverture: 18 octobre 1982.

- Horaire du patinage libre:

Lundi de 4h00 à 5h00 p.m.
Mercredi de 4h00 à 5h00 p.m.
Jeudi de 4h00 à 5h00 p.m.
Vendredi de 3h00 à 5h00 p.m.
Samedi de 1h30 à 4h00 p.m. et 6h15 à 7h30 p.m.

- Horaire du hockey libre:

Samedi de 10h30 à 12h00 p.m.

- PATINAGE ARTISTIQUE:

- avoir 6 ans et plus
- être disponible les mardis entre 4h00 et 7h00 p.m., pour une heure de cours correspondant à ton niveau.
- l'inscription se fera par l'entremise des écoles.
- début des cours: 26 octobre 1982.
- professeur: Hélène Roy.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN PEU D'AIDE?

Toute personne qui désire organiser une activité comme le ballon-balai ou le hockey, le Service de Loisirs se fera un plaisir de vous donner un coup de main.

Pour des informations supplémentaires: Michel Riopel ou Johanne Roy à 424-2866.

Comité d'école 1982-83

Le comité d'école invite tous les parents ou substitués à participer à la première rencontre entre professeurs et parents, le 6 octobre prochain (1982) à l'école Notre-Dame de Lourdes, en soirée.

Votre présence lors de ces rencontres est une preuve de l'intérêt que vous portez à votre enfant dans son apprentissage scolaire. C'est également un encouragement pour le titulaire, les spécialistes et la direction qui consacrent leur vie de travail à nos jeunes.

C'est un rendez-vous!
Comité d'école



théâtre
de carton

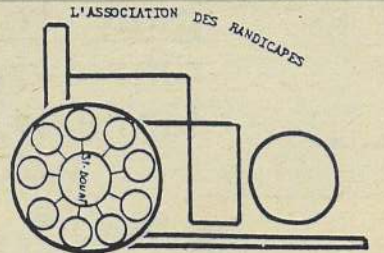
C'est dans le cadre des activités du Nord sur scène, que le comité d'école présentera la pièce "Les enfants n'ont pas de sexe?"

Créé en collaboration avec le module de sexologie et d'animation socio-culturelle de l'UQAM. Les enfants n'ont pas de sexe est une invitation à s'instruire par l'image, à se détendre par le rire, sur un sujet encore teinté de peurs, de mythes et de tabous: la sexualité. Un spectacle qui concerne tout le monde, il va sans dire.

Les acteurs, jouant des rôles d'enfants, nous font découvrir avec humour mais aussi avec précision, la réalité du corps masculin et féminin, le pouvoir merveilleux de donner la vie, la perplexité des parents devant la questions de leurs rejetons...

Ces questions abordées librement et sainement, et empreintes d'une immense tendresse, débouchent spontanément, à la fin de la pièce, sur un dialogue avec le public. Notons ici que les enfants et leurs parents sont conviés à cette représentation. Le dialogue peut donc se poursuivre à la maison, la glace est rompue. Il sera de plus utile à bien des parents de se rendre compte de la manière dont leurs enfants voient la famille, le mariage, l'amour; la manière dont ils les voient eux, dans leur rôle de parents. Et peut-être de se rappeler ce jour où ils se sont posés toutes ces questions: c'est quoi une fille? c'est quoi un garçon? c'est quoi la différence?

Ce spectacle sera présenté au Collège Sacré-Coeur jeudi, le 14 octobre 1982. Le coût des billets est de \$3.00 pour les adultes et de \$1.00 pour les enfants.
Heure de la représentation: 19h30.



L'Association a mis sur pied son atelier, lequel sera ouvert tous les mercredis après-midi de 1h15 à 3h30 au sous-sol de l'église. Ce local n'est pas accessible présentement aux chaises roulantes. C'est un projet futur.

Si entre-temps quelqu'un avait un local disponible sans escalier, à un prix raisonnable, nous serions intéressés.

Nous avons débuté cet atelier avec la confection de tapis sur canevas et nous avons beaucoup de projets futurs entre autres, une possibilité de faire des violons.

Nous avons besoin de vos suggestions et de vos talents.

La prochaine réunion aura lieu chez Claude Cadot au 303 Brisson, le mercredi 27 octobre à 19h30. Lors de cette réunion, nous aurons beaucoup d'informations concernant les handicapés.

Bienvenue à tous.
Pour informations, demandez Lise Cadot (424-2218).

Le club d'Age d'Or Notre-Dame de la Merci

Par: Antonine Harpell, sec.

Notre Club d'Age d'Or tiendra ses élections au sous-sol de l'école, le jeudi 14 octobre 1982, à 7h30, et nous vous prions de faire votre possible pour y être présents.

Aussi, nos réunions hebdomadaires ont lieu tous les jeudis soirs, à 7h30, et nous espérons que vous serez souvent des nôtres.

Notre prochain Bingo: le samedi 6 novembre à 8h00, à la salle communautaire.
Bienvenue à tous.

Par la présente, s'il-vous-plaît prendre avis qu'en raison de la situation économique qui prévaut actuellement, nous avons pris la décision de fermer temporairement nos départements de quincaillerie et matériaux de construction à partir du 15 novembre 1982 jusqu'au 16 avril 1983 inclusivement.

**PAYÉ
ET
APPORTÉ**

Téléphone
(819) 424-2593

10% DE RABAIS

Sur tout achat de \$100.00 et plus
à nos départements
de Quincaillerie
et Matériaux de Construction.

(Excepté sur les spéciaux
catalogués ou autrement décrits.)

Effectif jusqu'au
13 novembre 1982



Lachapelle Ltée

320, avenue Du Lac

St-Donat,



**Auberge
St-Donat**
STATION DE SKI



CHEZ NOUS
L'HOSPITALITÉ
EST UNE
TRADITION

GRATUIT

20 CASES
aux 20 premiers nouveaux
abonnés



COMPAREZ NOS PRIX
1 3 3

JOURS DE SKI EN 1981-82

ABONNEMENT HIVER 1982-83
VENTE AU COMPTANT SEULEMENT

Si payé le ou avant
le 25 octobre 1982*

Si payé après le
25 octobre 1982

If paid on or before
October 25th, 1982*

If paid after
October 25th, 1982

- UN ADULTE - ONE ADULT	220.00	250.00
- MARI ET FEMME - HUSBAND AND WIFE	360.00	395.00
- ADOLESCENT (jusqu'à 16 ans au 30 septembre 1982) - ADOLESCENT (up to 16 year old on the 30th of September 1982)	130.00	150.00
- ÉTUDIANT DE JOUR À PLEIN TEMPS DE CEGEP OU UNIVERSITÉ (sur présentation de carte d'étudiant pour l'année 1982-83) - FULL TIME DAY STUDENT AT GEGEP OR UNIVERSITY (on presentation of your 1982-83 Student pass)	160.00	195.00
- ÂGE D'OR (65 ans et plus au 30 septembre 1982) - GOLDEN AGE (65 years of age and older on the 30th of September 1982)	125.00	135.00
- FAMILLE (comprenant les enfants jusqu'à 16 ans au 30 septembre 1982) - FAMILY (including children up to 16 years old on the 30th of September 1982)	545.00	595.00
- POUR CHAQUE ÉTUDIANT de 17 à 20 ans au 30 septembre 1982 (Dont les parents sont titulaires d'un abonnement) - FOR EACH STUDENT, From 17 to 20 years of age on the 30th of September 1982 (Of which parents must be holder of a season-ticket).	140.00	160.00

* Les chèques doivent être reçus avant midi le 25 octobre 1982.

* Payments must be received before noon on the 25th of October 1982.

POUR RENSEIGNEMENTS:
2020, route 125 sud
SAINT-DONAT

TÉL.: (819) 424-2377
LIGNE DIRECTE: 1-800-567-6719

Assemblée spéciale du conseil de la corporation municipale Notre-Dame de la Merci

RÈGLEMENT NUMÉRO 16-82
Règlement régissant les conditions pour la vente
des terrains appartenant à la municipalité - Lots
nos 16 et 17 Rang VI, Canton de Chilton.

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 5 juillet 1982;

ATTENDU QUE la Corporation Municipale de Notre-Dame-de-la-Merci est propriétaire du résidu des lots appartenant auparavant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Merci;

ATTENDU QUE la Corporation Municipale est présentement disposée à vendre des parties de ces dits lots à des acheteurs intéressés;

ATTENDU QU'il y a présentement des personnes prêtes à acheter des terrains faisant partie desdits lots de la Municipalité;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt du Conseil municipal, aussi bien que dans l'intérêt des acheteurs de terrains, qu'il soit établi dès le début, des conditions précises pour la vente des terrains, donnant à tous les intéressés une chance égale de les acquérir, ainsi que de permettre à la Municipalité de promouvoir d'une façon intéressante, le développement du centre du village.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Christian Spicer, secondé par M. Ephrem Simard et unanimement résolu que le Conseil municipal définisse par règlement, les procédures de la mise en vente des terrains de la municipalité, ainsi que les conditions se rattachant aux actes de vente comme suit:

Article 1 - Les publications d'appels d'offres doivent être faites au moins par l'entremise des quatre médias suivants:

- Annonce dans un journal local qui rejoint le plus de citoyens.
- Annonce aux messes du village et à la salle du lac Georges.
- Sur les enseignes fabriquées par le Comité d'urbanisme affichées dans les places publiques.
- Avis publics de la Corporation Municipale affichés aux endroits habituels.

Ces quatre moyens prendront effet durant une période de quinze jours après la première parution dans un journal local.

Article 2 - Les conditions doivent énumérer les numéros des lots mis en vente, ainsi qu'une exigence que toutes offres d'achats scellées contiennent:

- Le prix que l'acheteur est prêt à déboursier pour le terrain.
- Un chèque certifié fait au nom de la Corporation Municipale de Notre-Dame-de-la-Merci pour la somme de 10% du montant de la soumission.
- Une description spécifique de l'utilisation principale projetée.

Article 3 - Chaque terrain doit servir pour une utilisation principale, tel que défini d'abord dans l'offre d'achat et par la suite, dans l'acte de vente, ou une utilisation principale d'un mérite équivalent à celui défini dans l'offre d'achat et l'acte de vente.

Article 4 - La date et l'heure de l'ouverture des offres d'achats seront déterminées par le Conseil municipal.

Article 5 - Le comité d'urbanisme doit examiner chaque offre d'achat, choisir les offres qui ont le plus de mérite, selon les critères appliqués pour chaque cas particulier et, faire part de ses recommandations au Conseil municipal, vingt-et-un jours suivant la première parution des appels d'offres dans le journal mentionné à l'article 1.

Article 6 - Le Conseil municipal se réserve le droit d'accepter ou de refuser toutes offres d'achat.

Article 7 - Les conditions de l'acte de vente doivent spécifier que l'utilisation principale commerciale ou résidentielle doit être complétée dans une période de deux ans; toutefois, si l'acheteur fait preuve de bonne foi, le conseil municipal pourra accorder une extension de six mois, renouvelable à la discrétion du Conseil municipal.

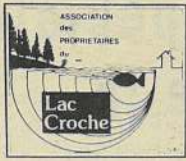
Article 8 - Si les conditions ci-haut décrites ne sont pas respectées et que l'acheteur ne peut faire preuve de bonne foi, il doit céder le terrain à la Municipalité; le Conseil municipal se réserve le droit de lui rembourser un montant n'excédant pas la somme originalement payée.

Article 9 - Les revenus de la vente des terrains seront placés dans un fonds spécial, en prévision du développement futur du centre du village.

Article 10 - Le présent règlement entrera en vigueur et aura force de Loi, quinze jours après sa publication.

Lionel Ouellette,
Maire

J.R. Couture, o.m.a.
Secrétaire-trésorier



Association des propriétaires du Lac Croche (1978) Inc.

À tous les membres de: **L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CROCHE (1978) Inc.**

CONVOCAATION:

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Il m'est agréable, à titre de Président, de vous convoquer à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.

Date: Le dimanche 10 octobre 1982.

Endroit: Chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, Lac Croche.

Heure: 11h00 a.m.

L'assemblée générale annuelle a pour but de vous renseigner sur le travail accompli par l'exécutif en place en 81/82 et de vous informer sur les dossiers en suspend.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Thibodeau, Président.

ORDRE DU JOUR

- 11h00 a.m. - Accueil des membres
- 11h15 a.m. - Ouverture de l'Assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption des Minutes de l'Assemblée Générale 1981.
- Rapport/82 du Président.
- Rapport/82 du Trésorier.
- Élections.
- Période d'échange.
- Levée de l'Assemblée.

** N'oubliez pas votre carte de membre 82/82; seuls les membres en règle ont droit de vote**.

P.S.: Tous les propriétaires du Lac Croche sont les bienvenus. Venez vous rendre compte combien une association est importante pour protéger l'ENVIRONNEMENT de notre région aussi bien que pour vous procurer des activités récréatives intéressantes.

L'Association des propriétaires du Lac Sylvère Inc.



Notre association est plus vivante que jamais et cette tendance s'est manifestée lors de la dernière réunion annuelle tenue le samedi 28 août 1982. Plus de 60 membres étaient présents à cette réunions. Il reste encore beaucoup de pain sur la planche en regard des multiples projets qui furent mis de l'avant et les mesures nécessaires à leur réalisation sont en engrenage. La Fête du Lac en août 1982 remportait un franc succès, à l'exception des compétitions nautiques qui furent sensiblement éclipsées par une température brusquement trop froide.

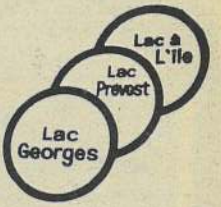
Suite à l'élection, le nouveau conseil des directeurs se compose comme suit: Président: Claude Tessier; Secrétaire: Jean-François Barry; Trésorier: Daniel Richard; Directeur: D. Lukosevicius; Directeur: Alain Brunet; Directeur: Odette Noiseux; Directeur: André Grimard.

Un chaleureux remerciement aux directeurs sortants de charge pour leur dévouement et leur précieuse collaboration.

Que tous se préparent car notre association regorge d'activités sous tous les fronts.

La direction.

Association des propriétaires des trois lacs



Lors du 2e souper annuel des Sportifs de l'Association des Lacs Georges, Prévost et à l'Île qui a eu lieu le 25 septembre à la salle des loisirs du Lac Georges, Jeannine et Marcel Leroux furent honorés suite à leur grande disponibilité au profit de l'Association depuis 1960.



Lors du 2e souper annuel des Sportifs des Lacs Georges, Prévost et à l'Île qui a eu lieu le 25 septembre à la salle des loisirs du Lac Georges, l'Association en a profité pour remettre un cadeau souvenir à M. le curé Lanoie de Notre-Dame-de-la-Merci qui nous quitte après 14 ans de ministère dans la région de la Merci.



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC OUAREAU

organise la veille de l'ÉLECTION MUNICIPALE Samedi, le 6 novembre 1982

SOIRÉE DANSANTE avec un délicieux buffet à

AUBERGE SAINT-DONAT

20h30 Entrée: 7.50\$ par personne

Pour informations veuillez communiquer:

Lurette Riopel (424-5409)

Pierrette Cailloux (424-5989)

BIENVENUE À TOUS...!

LIQUIDATION

Chance exceptionnelle

Une chance dans votre vie...!

STÉRÉO COMBINÉ

SON HAUTE FIDÉLITÉ

TÉLÉVISEUR NOIR & BLANC

Panasonic
à l'avant-garde du temps

Technics

APPAREILS ÉLECTRONIQUES
SYLVANIA
CONSUMER ELECTRONICS

"PLUS QU'UNE VENTE"

LIQUIDATION "AU PRIX COÛTANT" - TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Panasonic

Technics

SYLVANIA

NOUS VOULONS NOUS SPÉCIALISER DANS L'AMEUBLEMENT SEULEMENT!

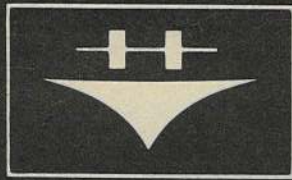
MEUBLES

AMEUBLEMENT CHARETTE enr.

598 Principale
St-Donat

Tél.: 424-3080

VOYEZ NOS PRIX TRÈS SPÉCIAUX
MATELAS "CENTURION" - MOBILIERS DE SALON, CHAMBRE,
CUISINE, RÉFRIGÉRATEURS, LAVEUSES ET SÈCHEUSES, ETC...
"PLANCHES À VOILE"

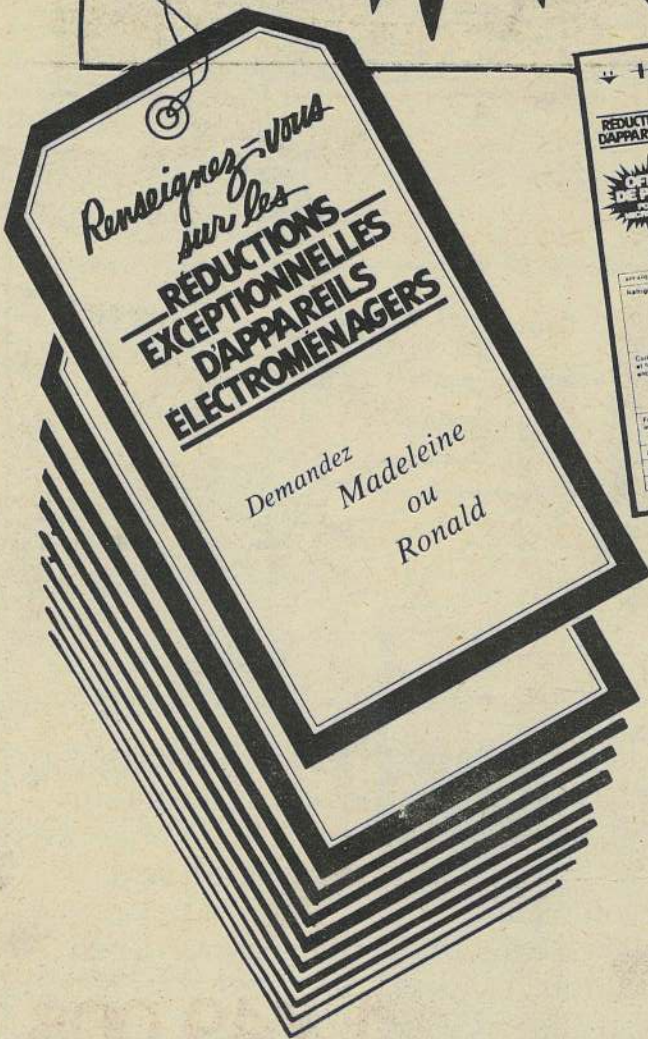


Hotpoint

MARQUE

RÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

OFFRE DE PRIME
FOUR À MICRO-ONDES



RÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

OFFRE DE PRIME FOUR À MICRO-ONDES

JUSQU'À 100\$

DU 27 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE 1982

APPAREIL	MODELE	RÉDUCTION
Réfrigérateurs	• Congélateur à côté du réfrigérateur, dégivrage automatique	75 \$
	• Congélateur au-dessus du réfrigérateur, dégivrage automatique	40 \$
	• Dégivrage manuel	25 \$
Cuisinières et fours encastrables	• Double four encastrable avec four à micro-ondes	100 \$
	• Modèles autonettoyants	35 \$
	• Modèles à nettoyage manuel	25 \$
	• Éléments de surface	20 \$
Fours à micro-ondes	• Modèles électroniques au-dessus de la cuisinière	100 \$
	• Tous les autres modèles	30 \$
Lave-vaisselle	• Tous les modèles	30 \$
Machines à laver	• Tous les modèles	30 \$
Sécheuses	• Tous les modèles	20 \$



ameublements
Barbeau & Garceau

435 rue Principale, St-Donat
 tél.: 424-2133

- stationnement
- Livraison gratuite

Heures d'affaires
 Lundi à jeudi
 9:00 hres à 6:00 hres
 Vendredi
 9:00 hres à 9:00 hres
 Samedi
 9:00 hres à 5:00 hres



Nous avons en magasin ce que vous avez en tête

LES ATC 1983 DE HONDA SONT ARRIVÉS CHEZ

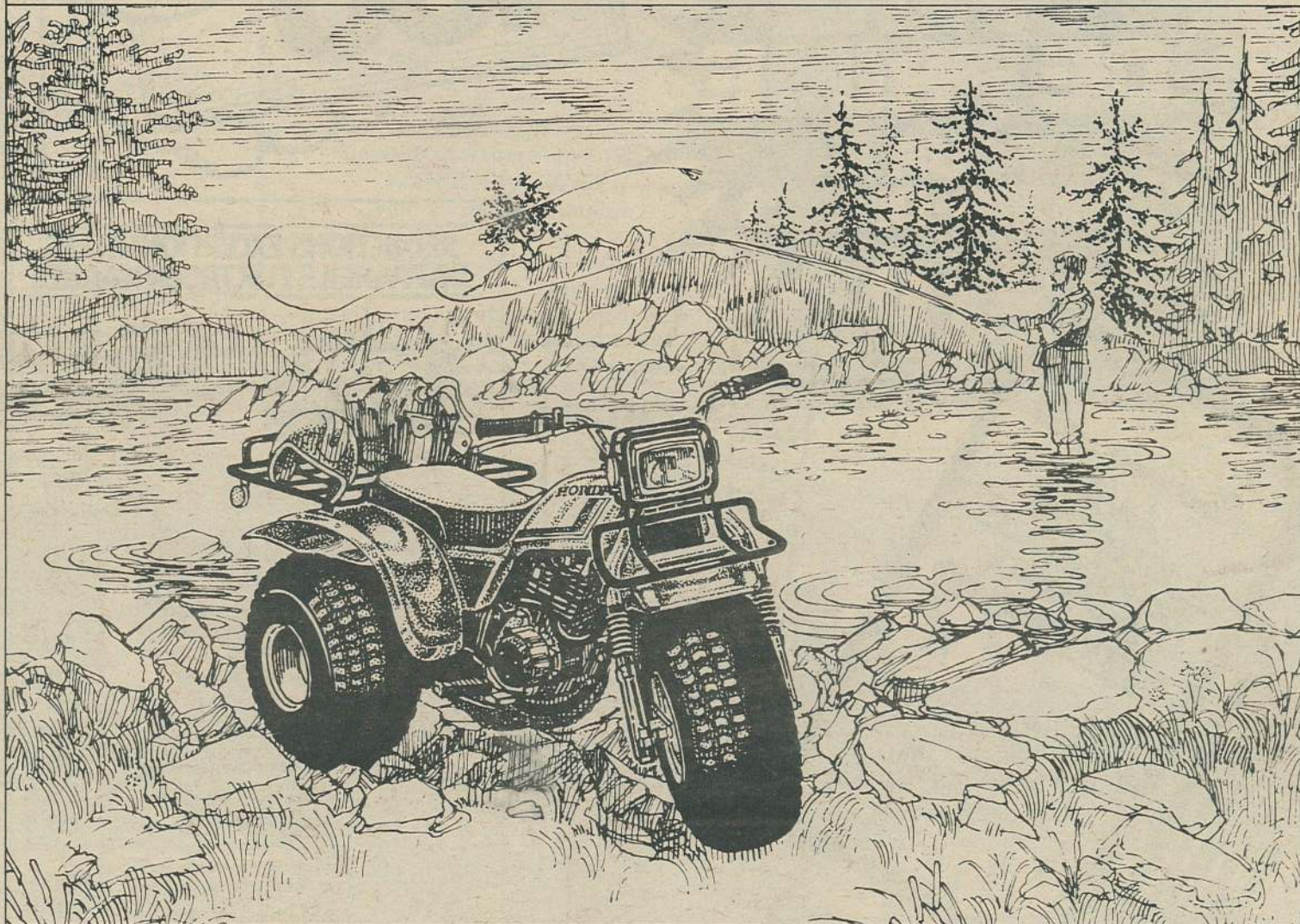
pagé (ST-DONAT) SPORT INC.

1108, Principale

Saint-Donat

424-3433

LE ROI DES SENTIERS.



Projette tes prochaines excursions de chasse et de pêche en pensant à un ATC 185S 1983 de Honda. Te rendre à ton coin de pêche ou de chasse favori sera beaucoup plus agréable. Notre ATC185S est équipé d'un moteur quatre temps fiable et puissant et d'une transmission à cinq vitesses en prise constante avec embrayage automatique qui facilite les changements de vitesse.

Il se débrouille bien sur les terrains rocailleux, dans les champs boueux et même sur la neige durcie.

Et il sait comment aller loin avec un seul réservoir plein. Si tu veux te débrouiller sans ennuis à peu près partout, viens voir l'ATC185S 1983 de Honda.

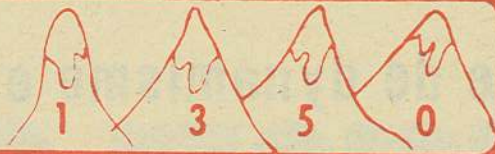
1,749.00\$

PRIX DE DÉTAIL
SUGGÈRE.

L'ATC 185S DE HONDA pour les chemins accidentés

Journal ALTITUDE

1069 RUE PRINCIPALE, ST-DONAT, CTE MONTCALM, C.P. 1350, P.Q. (JOT 2CD)



2^{ième}
cahier



Location d'autobus

pour
toute occasion

Tél.: (819) 424-3106

Une manière "idiote" de

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Dernièrement trois "4 x 4" s'en donnaient à coeur joie dans les eaux du Lac Croche... En plus de laver leur machine dans les eaux du lac... ils ont dû y laisser quelques taches d'huiles... "La protection de l'ENVIRONNEMENT"... c'est pour les autres. N'est-ce pas, messieurs!...

Voyage à Québec

Dans le cadre "Découverte Québec", du Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, la Coopérative de Services Multiples de Lanaudière et le C.L.S.C. Joli-Mont organisent pour les gens à faible revenu, un séjour à Québec. Ce voyage est disponible pour les résidents de Ste-Julienne, St-Alexis, Rawdon, Chertsey, Notre-Dame-de-la-Merci, St-Calixte, Entrelacs, Lac Paré, Ste-Marcelline, St-Côme, St-Alphonse et St-Donat.

Le voyage est gratuit et se fera les 17-18-19 et 20 octobre 82. Des feuilles d'inscription sont disponibles dans les Caisses Populaires des municipalités mentionnées ci-haut. La date limite pour l'inscription est le 5 octobre 82.

Les conditions d'éligibilité à ce voyage sont les suivantes:

- 1- Être à faible revenu (\$10,000.00 ou moins par année) et être âgé de 18 ans et plus.
- 2- Résider dans Ste-Julienne, St-Alexis, Rawdon, Chertsey, Notre-Dame-de-la-Merci, St-Calixte, Entrelacs, Lac Paré, Ste-Marcelline, St-Côme, St-Alphonse, St-Donat.
- 3- Participer pour la première fois à un projet "Découverte du Québec".
- 4- Avoir l'esprit de groupe (bonne entente, respect des décisions).
- 5- Participer à des groupes locaux de gens à faible revenu ou être intéressé à se regrouper pour améliorer ses conditions de vie.
- 6- Manifester de l'intérêt et de la curiosité pour un voyage à caractère socio-culturel.

Pour plus d'informations, communiquez avec: Christiane Martin à 831-2848 ou André Hubert à 882-2488.

Pour St-Donat

P.S.: Un gros bienvenue aux gens de St-Donat.



Madame Irelle Beauséjour, nouvelle régente du Cercle des Laurentides de Saint-Donat, succède à Marielle Lord devenue régente d'Etat.



Filles d'Isabelle:
St-Donat

Cercle des
Laurentides
No. 1225



Élue "Miss Isabelle 82" de l'Etat Hull/Mont-Laurier lors du Congrès d'Etat de septembre dernier à Gatineau, Madame Louise Beauséjour de Saint-Donat.

Le 2 septembre dernier, notre Cercle reprenait ses activités pour l'année 82/83 par un mot de bienvenue de notre régente qui nous annonça que cette année les Filles d'Isabelle fêtent leur 85^e anniversaire d'existence et qu'elles regroupent au Canada 56,708 membres.

Notre première activité annuelle demeure notre BAZAR de l'Action de Grâces qui cette année aura lieu samedi, le 9 octobre au sous-sol de l'église. Toutes celles qui désirent donner cadeaux ou objets, neufs ou usagés, doivent rejoindre Colette (424-2456) ou Louise (424-2220) pour savoir où les déposer. Il est encore temps de vous procurer des billets de tirage, quelques-unes des membres en ont encore en leur possession.

En novembre, nous aurons une initiation à notre cercle. Nous accueillerons avec grande joie plusieurs nouvelles le 21 novembre persuadées que ces nouveaux renforts assureront l'avancement constant du mouvement.

Au Congrès d'Etat Hull/Mont-Laurier en septembre dernier tenu à Gatineau, sept des nôtres participaient à ces assises auxquelles elles eurent l'honneur de voir Louise Beauséjour élue "Miss Isabelle" de l'année. Nous lui présentons nos plus sincères félicitations.

A cette réunion du 2 septembre des élections eurent lieu et notre exécutif se composera pour cette année de Irelle Beauséjour, régente; Irène L'Espérance, vice-régente; Marielle Lord, ex-régente; Claire Charbonneau, secrétaire-financière; Colette Charbonneau, secrétaire-archiviste; Suzanne Charbonneau, secrétaire-trésorière; Ginette St-Denis, rédactrice; Jeanne Leute, chancelière; Jeanne d'Arc Lambert, gardienne; Louise Beauséjour, syndic 3 ans; Audrey Marion, syndic 2 ans; Reine Dufour, syndic 1 an; Sylvie Bertrand, monitrice; Georgette Huot-Raymond, Porte Bannière; Suzanne Lagacé, 1^{er} guide; Pierrette Matte, 2^e guide; Marie B. Lord, garde extérieure; Denise Léveillé, garde intérieure et Lucienne Desrochers, organiste.

Ginette Saint-Denis. Rédactrice.

CONGRÈS D'ÉTAT HULL-MONT-LAURIER

Sous la présidence de Mlle Marielle Lord, régente d'Etat à Gatineau, les 17, 18 et 19 septembre derniers se réunissaient en congrès les officiers d'état, les aumôniers, les régents délégués ou substitués des vingt-trois cercles de l'Etat Hull/Mont-Laurier et cent quatre-vingt-deux visiteuses. Le thème du

congrès était "Qu'est-ce qu'une Fille d'Isabelle?"

Madame Mary R. Bergmon, régente Internationale de l'Ordre des Filles d'Isabelle qui compte présentement plus de 111,847 membres dont 56,708 au Canada fut présentée et assista à toute la durée du congrès.

Mgr Jean Gratton, évêque de Mont-Laurier nous honora de sa présence le vendredi et présida la messe célébrée à la Cathédrale de Gatineau-Hull.

Mgr Adolphe Proulx, évêque de Gatineau-Hull vint le samedi après-midi célébrer la messe et participer à l'atelier de travail sur le thème du congrès.

Le message de nos évêques et celui de la Régente Internationale se rejoignent, ils croient que les Filles d'Isabelle ont leur raison d'être et qu'elles peuvent répondre aux besoins actuels de l'Eglise, de nos communautés paroissiales, des familles et des défavorisées et ils demandent qu'elles s'engagent toujours davantage.

Samedi, le 18, officiers

et délégués, sans oublier "Miss Isabelle" Madame Louise Beauséjour de Saint-Donat, ont été invitées à signer le Livre d'Or de la Ville de Gatineau; M. le Maire John Luck a profité de l'occasion pour remettre la clef de la ville à Mme Mary Bergmon, Régente Internationale.

Lac Amis D' "O"

424-5055 424-2084 424-2610

L'attraction no 1 à St-Donat

TRUITE MOUCHETÉE
ET ARC-EN-CIEL



VOUS NE PAYEZ que la truite que VOUS PRENEZ...

OUVERT À L'ANNÉE

200 Ch. Fradet, Lac Croche, St-Donat (Montcalm)



Paulo Gaudet et Jean-Yves Desbiens se sont avérés de très bons pêcheurs au Lac Amis d'"O".

Eh, oui!

Dès maintenant
vous pouvez venir vous détendre
dans notre BAIN TOURBILLON
et notre SAUNA
attendant au restaurant.
Sharon et Philippe



2102 Rte 125 Sud, St-Donat, P.Q.
819-424-1313

PARTIE D'HUÎTRES

SAMEDI, LE 9 OCTOBRE 1982
18 HEURES



Huîtres de qualité
Soupe aux huîtres ** Buffet froid

Musique de danse avec animateur

AU VIEUX THÉÂTRE

398, Principale
Saint-Donat

8.00\$ par personne
15.00\$ par couple

BILLETTS LIMITÉS

Informations:
424-2483

En vente: Dépanneur l'Oasis
Restaurant Rendez-vous

les automobiles

p.a. leblanc

1717 route 117 ste-agathe sud.
326-1717

Une agréable

façon

d'économiser



TÉL.: 1 (819) 326-1717

H
O
N
D
A

Association de la Vallée Pimbina

Une assemblée générale empreinte de dynamisme et de gaieté



Le Chef "Paquette" à son meilleur.



Tel père, tel fils...



L'hôte M. René St-Onge.



Une des nombreuses "tablées".

Pour la deuxième année consécutive, l'Association de la Vallée du Pimbina a tenu son assemblée générale annuelle le 4 septembre dernier à l'Auberge Camp Ville-Marie du Lac Provost.

Vu la popularité croissante de notre Association et l'intérêt que nos membres y apportent, nous avons eu une participation record qui, à nos yeux, reflète l'importance d'une organisation comme la nôtre. Cette soirée a débuté par un accueil amical qui avait pour but de mieux connaître nos voisins de même que nos représentants auprès de notre Association. Suite à cet accueil, nous avons eu un exposé par le président sortant, Richard Lamothe, sur les objectifs et les buts principaux de l'Association ainsi que les raisons pour lesquelles nous avons besoin de continuer la survie de notre association.

Nous avons également invité Madame Micheline Campbell, présidente du groupement Inter-Association pour la protection de l'environnement. Elle nous a relaté les faits saillants à propos du site d'enfouissement sanitaire de Saint-Donat.

Par la suite, nous avons procédé à l'élection annuelle et notre nouveau conseil d'administration se compose comme suit: Fred Slocum, président; Richard Lamothe, 1er vice-président; Joey Ross, 2e vice-président; Raymond Lavoie, secrétaire; Pierre Trudel, trésorier. Les sept directeurs sont Robert M. Cloutier, Robert Cusson, Serge Lamoureux, Jim Fairway, René St-Onge, Fernand Groleau, Robert Grenier et Pierre Lacoste.

Les sept directeurs assumeront des tâches spécifiques et participeront directement aux comités relatifs à l'écologie, activités loisirs-récréation, recrutement, relations publiques, etc.

La réunion a été clôturée par un souper dansant composé d'un repas gastronomique qui a fait l'éloge de plusieurs fins gourmets suivi de musique endiablée pour faire danser les adeptes du disco.

Le lendemain une réunion spéciale composée de certains membres du conseil d'administration. Vous trouverez sur cette photo dans l'ordre habituel: Robert M. Cloutier, Raymond Lavoie, Robert Cusson, Pierre

Trudel, Joey Ross, Richard Lamothe, Fred Slocum, René St-Onge et Jim Fairway.

Suivez l'article mensuel qui paraîtra dans ce journal pour faire part de tout nouveau développement et activités qui se dérouleront au courant de l'année qui vient.

Richard Lamothe,
Vice-président.



Le Conseil 1982-83

MINUTE

SILENCIEUX

OCTO

... ET LE 9ième JOUR

L'APOCALYPSE

chez

L'EXPERT

SILENCIEUX ET FREINS

avec son

PROGRAMME PROTECTION MIRACLE

QUI GARANTIT À VIE*

TOUTES

LES PIÈCES DE VOTRE SYSTÈME
D'ÉCHAPPEMENT ET DE FREINAGE

ET QUI PEUT VOUS ÉCONOMISER POSSIBLEMENT 115.00\$!!!

*À VIE veut dire: Tant et aussi longtemps que tu es propriétaire du véhicule sur lequel les pièces garanties ont été installées.
Distributeur des produits Carline

GILLES ROYER

Gilles Royer Inc.
661, rue Principale
Ste-Agathe, 326-6620

C'est moi l'expert, je connais mon affaire,
et j'en suis fier

MINUTE

FREINS



OCTO



Sharon
et
Philippe

819-424-1313

les alizés

⌘ Cuisine régionale Française ⌘

Potage Frais "Les Alizés"	2.25
Soupe à l'oignon gratinée	2.75
Cargolade d'escargots	3.75
Crabe à La Diable	4.50

Filet de sole "Amandine"	9.50
Cipaille de gibier	10.75
Coq-au-vin	10.50
Cassoulet Gascon	11.50
Darne de saumon Maître D.	11.75
Médallions de veau champignons	12.25
Entrecôte de boeuf "Alizés"	13.50

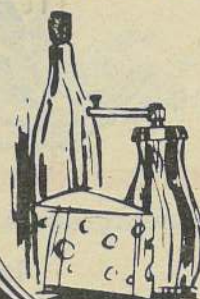
Salade maison	2.00
---------------	------

Coupe glacée de Corinthe	2.25
Fromagère dressée	3.00
Saboyan au Grand Marnier	3.75

ET
TABLE D'HÔTE

Réservez
s.v.p.

2102 Rte 125 Sud,
St-Donat, P.Q.



la vente d'automne **SICO**

latex mat
pour plafonds —
blanc (160-112)
pas plus de
13,99 \$
les 4 litres*

émail
fini perle
d'intérieur
au latex —
super blanc
titane (163-110)
pas plus de
18,99 \$
les 4 litres*

sous-couche pour
émail d'intérieur
au latex —
blanc (165-115)
pas plus de
18,49 \$
les 4 litres

verniss plastique
au polyuréthane —
ultra-brillant (201-105)
pas plus de
18,99 \$
les 4 litres



*Prix en vigueur pour le blanc seulement.
Ces peintures peuvent être teintées, moyennant un léger supplément.

(819) 424-2937

**MATÉRIAUX
ST-GEORGES inc.**

Rte 125, Notre-Dame-de-la-Merci

**quincaillerie
claud
desrochers**

766 PRINCIPALE, ST-DONAT

424-2521



CONCOURS

Sears "about"

Du
13 sept.
au
13 nov.
82

Sears

507 Principale
St-Donat
Tél.: (819) 424-2355

GAGNEZ
1 des 2 nouvelles Ford 83
MUSTANG et 8 autres prix; valeur de 1,000\$

Règlement: Ouvrir un compte "Sears" avant novembre.
Communiquez avec nous pour en connaître les avantages.
Venez remplir la formule et recevez un
COUPON DE PARTICIPATION

Vous pouvez payer votre compte à notre comptoir chaque mois.
(aucun intérêt, si payé entièrement)
BONNE CHANCE

Pour Noël

**DEUX SOLUTIONS
À VOS PROBLÈMES
DE CADEAUX
POUR LES FÊTES**

"À court d'idées?"
Voici la solution rêvée

CERTIFICATS-CADEAUX SEARS
** Vous pouvez les commander à notre comptoir **

Bon magasinage à mes clients de Lussier, Notre-Dame-de-la-Merci et Saint-Donat et bienvenue aux nouveaux.

Rolande Brisson,
Agent.

BOUTIQUE DE SKI

"STATION DE SKI ST-DONAT"

ouvert à partir du 30 octobre 1982
10h00 à 16h00

VENTE, RÉPARATION
skis, bottines, bâtons, accessoires

CEBE
RAMY
LANGE
ROSSIGNOL

GEZE
TECHNICA

SPÉCIAL

Pré-saison
Mise au point
de votre équipement

Soyez prêts
pour la première
neige

**SPÉCIAL
VENTE
FIN DE SAISON**

**PLANCHE À VOILE
STARSURF**
Modèle 82, usagée
Rég. 1,290.00\$
**En vente pour
695.00\$**

Tony Adams

SPORTS INC.

2020, Route 125 sud
Saint-Donat

Tél.: 424-2377

Nouvelles du hockey mineur

La saison 81-82 semble à peine terminée et voilà que déjà tout se met en branle pour une nouvelle année. C'est avec enthousiasme et détermination que l'équipe du hockey mineur entreprend cette saison 82-83 et tient à remercier tous ceux qui ont encouragé nos jeunes au "poste de payage".

Grâce à la collaboration de: Martin Larose, Patrick Charette, Yanick Charette, Yves Deslauriers, Patrick Charbonneau, Eric Charbonneau, Patrick St-Denis, Patrick Daigneault, François Vaillancourt, nous avons récolté la somme de \$1,127.50. Merci à ces jeunes qui ont bravé la mauvaise température, ainsi qu'à Yvon Charette.

Comme par les années antérieures la date des inscriptions sera connue dans les écoles.

Bonne saison à tous.

Le Comité du Hockey Mineur
Guy L'Espérance, Président.

Campagne de sécurité routière 1982-83

"SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS"

Le 24 septembre 1982 marquera le début d'une semaine de Sécurité Scolaire.

En plus du transport par autobus, nous devons également considérer les autres formes de transport adoptées par les écoliers:

- L'écolier piéton
- L'enfant cycliste
- L'enfant cyclomoteur.

À St-Donat, la majorité des écoliers se transportent par autobus. Les plus grands risques d'accident impliquant l'enfant et l'autobus scolaire surviennent lorsque l'enfant est à l'extérieur de l'autobus. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance pour les parents de discuter fermement avec leurs enfants sur ces risques. Ils doivent apprendre à ne pas courir en montant ou en sortant de l'autobus tout comme attendre l'arrivée ou le départ de l'autobus sur le trottoir ou en bordure de la route (accotement) et monter ou descendre que lorsque les clignotants de l'autobus sont allumés. Par contre, la sécurité des écoliers ne saurait être assurée sans un comportement soucieux des automobilistes à l'égard des passagers d'autobus scolaire. L'article 390 du Code de la Sécurité Routière prescrit que le conducteur qui approche d'un autobus d'écoliers dont les feux intermittents sont en marche, doit immobiliser son véhicule à plus de 5 mètres. Il ne peut croiser ou dépasser cet autobus que lorsque les feux intermittents sont éteints, et après s'être assuré qu'il peut le faire sans risque.

Le non-respect de l'une et l'autre de ces règles entraîne une amende de \$200.00 à \$500.00 et l'inscription de neuf (9) points d'inaptitude au dossier du conducteur.

Pour l'enfant piéton, il lui est suggéré de partir quelques minutes plus tôt de la maison afin qu'il se dirige à son école calmement. Il doit toujours utiliser le trottoir, s'il y en a, ou marcher sur le côté gauche du chemin en l'absence de trottoir.

De nombreux enfants se rendent aussi à l'école en bicyclette. Les cyclistes doivent apprendre à s'arrêter aux intersections, à rouler à droite, circuler en file indienne s'ils sont en groupe. Il doit connaître les signaux de la main avant d'effectuer un virage et apprendre à ne pas zigzaguer entre les voitures. Tout comme l'enfant piéton, les parents doivent rechercher pour leur enfant cycliste la route la plus sécuritaire, soit la moins achalandée.

Depuis quelques années, un nombre toujours plus considérable d'enfants circulent en cyclomoteur (mobylette). Nous recommandons fortement aux parents de s'assurer que leur enfant connaisse bien les règlements de la circulation. Il est à noter que pour conduire un cyclomoteur, il faut avoir 14 ans révolus. Les personnes âgées de 14 ans et de moins de 18 ans doivent avoir en leur possession, l'autorisation des parents. Le casque protecteur est obligatoire et le phare avant doit être allumé en tout temps.

La collaboration de tous est essentielle pour assurer la sécurité de "NOS" écoliers.

Agent Roger St-Laurent,
Sécurité Routière
Sûreté du Québec,
poste de St-Donat.

Larose
Lehoux
& Lavallée

Comptables agréés
Chartered Accountants

Place Val-des-Arbres
Tour A, bureau 620
1600, boul. Saint-Martin est
Laval (Québec) H7G 4R8

François Villemaire,
C.A.
(514) 381-9918

Tél. 424-3349

Boutique de Santé
"Marie Soleil"

Heures d'affaires:

Lundi, mardi Fermé
Mercredi, jeudi 10h à 18h
Vendredi 10h à 19h
Samedi 10h à 17h

EXCEPTIONNELLEMENT
Lundi: 18 octobre
Service GRATUIT d'un
NATUROPATHE
14h00 à 21h00
Consultation privée
sur rendez-vous
SÉANCE D'INFORMATION
et période de questions
19h00 à 20h00

259 avenue du Lac
St-Donat.

D.W.

Balle molle St-Donat

Lors de la fin de semaine de la fête du travail a eu lieu le premier tournoi de balle-molle à Saint-Donat sur le terrain de la rue Désormeaux, organisé par la Ligue de Balle-Molle de St-Donat.

Malgré le mauvais temps au cours de la journée du samedi, le tournoi fut une réussite complète. Un total de douze équipes dont 8 de l'extérieur de St-Donat (L'Épiphanie, St-Côme, St-Hippolyte, Québec, Laval, Montréal, Ste-Thérèse, Terrebonne) et 4 locales (Les Restants, Lac Croche, Manoir des Laurentides, Bar Le Montagnard) se sont disputé une bourse totale de \$600.00. Après avoir assisté à de très bonnes parties le samedi, la journée du dimanche se voulait la journée pour les meilleures rencontres. Après plusieurs éliminations, la finale de 5h00 mettait aux prises deux clubs de St-Donat soit le club de l'hôtel Le Montagnard et les Restants de St-Donat commandités par Radio-Shack et le Marché Nadon. Devant une foule d'environ 250 personnes, Les Restants devaient avoir raison du club Le Montagnard en utilisant la longue balle, en effet des circuits de Mario Aubin, Jean Salois et Benoit Nadon (2) ont grandement contribué à la victoire du Radio Schack, Marché Nadon.

Ainsi Les Restants se méritaient la première bourse de \$325.00 avec un trophée du commanditaire du tournoi, la compagnie O'Keefe. Le Montagnard pour sa part remportait également un trophée et une bourse de \$175.00. Les joueurs de Gilles St-Onge de St-Hippolyte se classaient troisième pour obtenir un trophée et une bourse de \$100.00.

Un trophée spécial fut décerné au lanceur Bernard Therrien des Restants de St-Donat. Bernard a reçu cette mention pour souligner le fait qu'il a lancé durant 24 manches dans la journée du dimanche, dont 9 manches durant la partie contre Québec, un match marathon de 13 manches.

L'expérience fut très goûtée pour les organisateurs car la réponse des gens fut très encourageante durant toute la fin de semaine et nous désirons remercier toutes les équipes qui ont répondu à l'invitation de venir s'amuser à la balle-molle durant la fin de semaine et merci aussi à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du tournoi.

Comité organisateur:
Jean Lavoie, Jacques Hayes, Richard Lacroix.

KARATE (Style, Shotokan)



Saint-Donat fait maintenant partie de la nouvelle Association de Karaté des Laurentides laquelle regroupe Sainte-Agathe, St-Jovite, St-Sauveur, St-Adolphe et St-Jérôme.

Monsieur Émil Pavaliu, ceinture noire, 4e degré, comptant 17 ans d'expérience et directeur technique du Québec en est l'instructeur chef.

L'instructeur à Saint-Donat sera William Floyd possédant une expérience de 5 ans en karaté.

Par la pratique du karaté vous obtiendrez plus de souplesse, de meilleurs réflexes, plus de confiance en vous-même et une amélioration de votre conditionnement physique.

COURS DE KARATÉ

Les cours débuteront à Saint-Donat en novembre 1982. L'endroit des cours sera déterminé sous peu. Ces cours sont ouverts à tous: hommes et femmes. Des cours pour jeunes enfants seront aussi possibles.

Inscription: Vendredi, le 22 octobre 1982

Heure: 18h00 à 21h00

Endroit: Escomptes Bédard & Bédard

Coût: 20.00\$ par mois

Spécial d'ouverture: 75.00\$ pour 3 mois incluant kimono (habit de karaté) valeur 35.00\$

Pour informations: William Floyd, 424-5556.

Ligue de ballon sur glace

Si tu as le goût de faire du sport tout en t'amusant, et que le BALLON SUR GLACE t'intéresse, voici des nouvelles pour toi...

Cette année, un exécutif s'est mis en branle pour restructurer une ligue de ballon sur glace, la semaine...

Alors, si cela t'intéresse, communique avec nous: Normand Boisvert (424-2914 au travail, 424-5670 à la résidence), Denis Régimbald (424-2468) et Denis Réal St-Amour.

Inscription:

Date limite: dimanche, 10 octobre inclusivement.

Âge: 15 ans et plus.

Coût: Dépôt 10.00\$ à l'inscription (remis si non repêché).

Paiement: la moitié avant la 1ère partie la balance avant le 7 novembre 1982.

Repêchage: Semaine du 11 octobre 1982.

N'oublie pas de t'inscrire AVANT la date limite. On compte sur toi.

Tir à l'arc

Nous voilà déjà à quelques jours de la chasse, et déjà plusieurs archers se sont bien entraînés. Chaque semaine de nouveaux adeptes se joignent au club qui offre aux archers trois (3) périodes de tir par semaine; soit le mardi et le jeudi de 17h30 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Notez que du 2 au 8 octobre, il y aura possibilité pour les membres de "tirer" tous les jours et le soir sur semaine sauf le mercredi soir.

J'en profite pour rappeler à tous les archers-chasseurs de bien vérifier leurs équipements avant de partir... et de prévoir "ce qui n'arrive qu'aux autres": trousse de premiers soins, carte et boussole, permis de chasse, un sifflet, aussi n'oubliez pas d'informer votre entourage de l'endroit et avec qui vous partez chasser ainsi que de leur dire à quelle date vous comptez revenir... même si vous êtes certain qu'il n'y a aucun danger pour vous!

Alors donc, bonne chasse à tous, observez les règlements de l'éthique de la chasse et le respect de l'animal que vous chasserez.

Jean-Marc Cadieux,
Responsable, Club de Tir à l'Arc.

Ambulance St-Jean

Cours de secourisme, premiers soins

Durée: 5 semaines
Coût: 25.00\$

Inscription: 424-3288

Instructeur: Jean-Marc Cadieux.

N'oubliez pas "un accident est si vite arrivé" et il n'arrive pas seulement aux autres. Souvent il n'y a personne de compétent dans l'entourage pour administrer les premiers soins sur-le-champ.

Pensez-y bien...!



Election au Parti Québécois de Rousseau

Les membres du Parti Québécois du comté de Rousseau, procéderont à l'élection de leur comité exécutif pour l'année 82-83. Elle aura lieu le mardi 5 octobre prochain à la salle paroissiale de Ste-Sophie, (à côté de l'église).

Pour tout les Péquistes du comté, il s'agira là d'une excellente opportunité de se rencontrer afin de discuter de divers sujets, dont la participation du Parti Québécois à l'élection du fédéral et d'élire leurs représentants.

Ceux qui désirent des bulletins de "mise en candidature", doivent s'adresser au bureau du député: 240 - Rte 158, Ste-Sophie, 432-7255. Ou à: Marthe Lamarche, à 25 Rivière Nord, St-Esprit, 839-3847.

Nous vous attendons nombreux.

Marthe Lamarche,
Secrétaire de Rousseau



Centre de ski

Mont - Garceau

St-Donat - Montcalm



PROFITEZ
DE NOS

RABAIS

RABAIS SUR PASSE DE SAISON 82/83

2 et 3 octobre
dernière fin de semaine

du 5 octobre au 1er décembre 1982

15% DE RABAIS

10% DE RABAIS

DU NOUVEAU CETTE ANNÉE

ÉCOLE DE SKI POUR ENFANTS

8 samedis à partir du 8 janvier 1983:

4 hres de cours

1 hre pour dîner avec le moniteur

(les enfants apportent leur lunch

ou profitent de 20% de réduction au

Restaurant du Mont-Garceau)

Reservez maintenant...
payez plus tard!

Date limite pour inscription: 1er janvier 1983.

BOUTIQUE DE SKI
maintenant ouverte...
Serge Vincent.

HÂTEZ-VOUS
Retenez votre case aujourd'hui!

GRANDE
45.00\$

PETITE
35.00\$

NOUVEAU... NOUVEAU

CETTE ANNÉE

BAR avec FOYER

Menu spécial pour skieurs

CONCOURS

Trouvez le nom du NOUVEAU BAR du
CENTRE DE SKI MONT GARCEAU

Le gagnant se méritera une

PASSE DE SAISON 82/83

Envoyez vos suggestions avec votre nom et votre

numéro de téléphone à:

CENTRE DE SKI MONT GARCEAU

C.P. 381

St-Donat-Montcalm, Qc J0T 2C0

DATE LIMITE: 1er DÉCEMBRE 1982

Rens.: Claudette ou Marcel Gauthier

Tél.: (819) 424-2784.

N'OUBLIEZ PAS... ÉCOLE DE SKI DES ENFANTS



La motoneige.... 12 mois par année Peut-être???? Si...!!

C'est maintenant officiel. André Issa a quitté la présidence du Club de Motoneige St-Donat Inc. Jean-Marie Guénette a démissionné de son poste de vice-président et Francine Guénette de son poste de secrétaire.

Nous ne leur en faisons pas de reproche, bien au contraire; ces trois personnes étaient depuis quelques années l'âme du Club local, y consacrant des heures innombrables et ne ménageant aucun effort pour faire de Saint-Donat un des endroits les plus propices au Québec pour la pratique du sport de la motoneige. C'est justement pour ces raisons que leur départ fait mal, l'exécutif du club en étant réduit à une seule personne, Michel Vaillancourt.

Alors ce mois-ci, cet article ne contiendra pas des petites nouvelles comme à l'habitude. Il se verra plutôt un effort de sensibilisation auprès des motoneigistes et de la population de Saint-Donat, en général.

Où en est le club local, en cet automne 1982, à la veille d'un autre merveilleux hiver?

Du côté de la direction, la situation est la suivante. Suite à ces démissions et suite aux départs subséquents de Yvan Latreille et de Ca-

role St-Georges, 5 postes sont à remplir au sein de la direction. Ensuite, il faudra former un nouvel exécutif; président, 2 vice-présidents, secrétaire.

Du côté des finances, ce n'est pas mieux. Bien que le club n'ait jamais roulé sur l'or, contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, il réussissait à clore la saison avec un coussin de quelque 1,000\$ ou 2,000\$, pour entreprendre la saison suivante. Ce montant peut paraître gros, mais il est ridicule quand on constate ce qui se passe cette année. En avril dernier, il restait 1,400\$; mais voilà qu'au cours de l'été, le Ski Dozer a dû faire un tour à Louiseville chez Clément et Frères. Résultat: une facture de 3,700\$ pour des problèmes de différentiel surtout. Le club est donc dans le rouge. Il faut trouver de l'argent pour aller le chercher à Louiseville.

Plusieurs doivent se demander quelles sont les sources de financement du Club de Motoneige. Les dépenses annuelles sont de 10,000\$ à 12,000\$. Les cartes de membres rapportent environ 4,000\$, soit à peine le tiers. La subvention du gouvernement se chiffre à environ 1,500\$ soit

un peu plus de 10%; compte tenu de ce que le gouvernement retire de la motoneige (immatriculation, taxes sur l'essence et autres produits, impôts), le montant des subventions est absolument dérisoire. Le reste provient des marchands et du profit réalisé lors des activités organisées par le club, au prix d'efforts et d'heures innombrables des quelques bénévoles qui sont toujours les mêmes. C'est encore une chance que le club soit aidé beaucoup par la municipalité.

Alors, ceux qui pensaient que la vie était rose au sein d'un club de motoneige. Qu'en pensez-vous? Ne trouvez-vous pas que cette vie exige beaucoup de la part de la direction.

Le problème est le suivant: le motoneigiste prend le club de motoneige comme acquis et considère les sentiers comme un "dû". Il oublie que c'est son club et ses sentiers. Au lieu de demander à la direction si on lui fournira des sentiers, il devrait plutôt dire: "Nous allons nous faire des sentiers et nous allons les entretenir". Et si chacun adoptait cette philosophie, il serait beaucoup plus facile d'aller chercher du bénévolat. D'ailleurs quand

chacun fait sa petite part, le travail est beaucoup moins ardu pour chacun.

La population en général de son côté, prend souvent la motoneige comme acquis. Le club fonctionne bien, il marche tout seul, etc... C'est loin de la vérité. Et quand on pense aux retombées économiques d'une activité telle que la motoneige pour une petite ville telle que Saint-Donat, peut-on un seul instant songer à laisser disparaître la motoneige d'un endroit aussi louangé par les visiteurs des Laurentides, des nombreuses régions du Québec et des États-Unis?

Assez jaser, il faut agir...

Comment? Motoneigiste, en premier, paie ta carte de membre tout de suite et consacre par la suite quelques heures au club, **TON CLUB**: appuie **TON CLUB** quand il organise des activités et mieux encore, aide-le à les organiser.

DONATIEN, encourage le club dans ses activités, adopte une attitude positive envers la motoneige, tu n'es pas obligé d'aimer ce sport (chacun son "bag" après tout), mais garde en tête que la motoneige apporte beaucoup à ton village, sans rien détruire, organisée

comme elle l'est de nos jours.

Tout le monde sait que les temps sont durs ces temps-ci; mais si on laisse tout nous décourager, les choses seront encore

pires. Il faut donc réagir.

Une façon de le faire est de se rendre à la prochaine réunion du club le 18 octobre prochain à 8h00 à l'Auberge St-Donat, ne serait-ce que pour

appuyer la direction en place et à venir.

C'est un rendez-vous. Michel Vaillancourt, Publiciste (le dernier des survivants).

pinto ranch

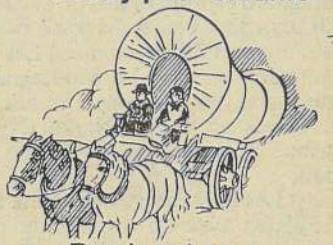
Lac Blanc
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

Poney pour enfants

ÉQUITATION

TARIFS SPÉCIAUX

1/2 journée
1 journée
en semaine et
fin de semaine



Randonnée en
"Chuck Wagon"
tous les vendredis et
samedis soirs ou sur
réservation.

Fin de semaine de camping

Maximum: 8 personnes
Minimum: 4 personnes

ATTENTION SPÉCIALE à tout groupe

Fumier à vendre

Préparez-vous à l'hiver!
"Nous faisons du
dénouement"
Estimation gratuite
Tel.: 424-1892
424-1523

"ATTENTION SPÉCIALE À TOUT GROUPE"

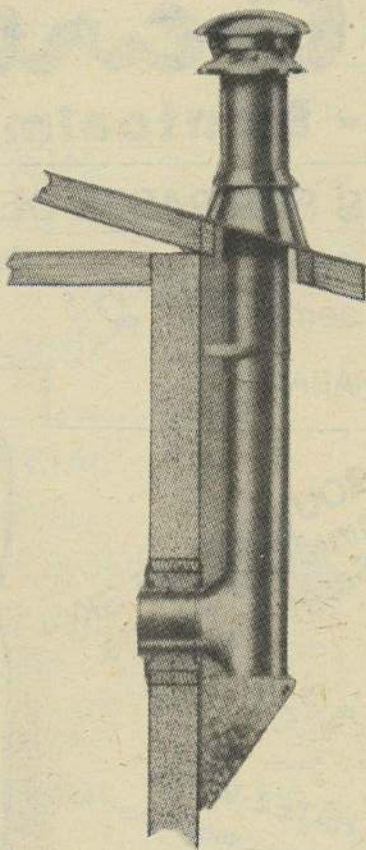
Information et réservation

424-1523

Tout le monde est d'accord pour
économiser l'énergie...
Mais encore faut-il savoir le faire!
Venez nous rencontrer pour
en jaser!

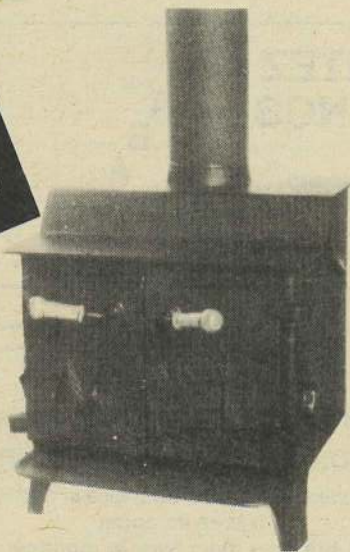
LES HAUSSES DU PRIX
DE L'HUILE À CHAUFFAGE
FONT FRISSONNER....

"Chauffez-vous donc
AU BOIS!"



L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE PAR LE CHAUFFAGE AU BOIS LE POËLE À BOIS

SUJET À
L'OBTENTION
D'UNE
SUBVENTION
FÉDÉRALE...!



LE CAMPAGNAR

- UN DES NOMBREUX POËLES
- VENDUS PAR DES SPÉCIALISTES
- INSTALLÉS PAR DES EXPERTS

Charette & Frère Enr.

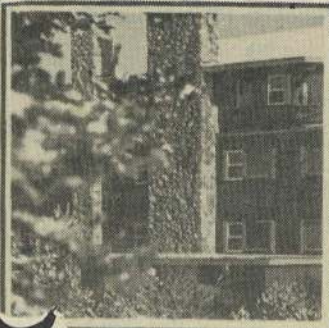
598, Principale

Saint-Donat

Tél. 424-2414



**Auberge
St-Donat**
STATION DE SKI



CHEZ NOUS
L'HOSPITALITÉ
EST UNE
TRADITION



GRATUIT

20 CASES
aux 20 premiers nouveaux
abonnés

**COMPAREZ NOS PRIX
1 3 3**

JOURS DE SKI EN 1981-82

**ABONNEMENT HIVER 1982-83
VENTE AU COMPTANT SEULEMENT**

Si payé le ou avant
le 25 octobre 1982*
If paid on or before
October 25th, 1982*

Si payé après le
25 octobre 1982
If paid after
October 25th, 1982

- UN ADULTE - ONE ADULT	220.00	250.00
- MARI ET FEMME - HUSBAND AND WIFE	360.00	395.00
- ADOLESCENT (jusqu'à 16 ans au 30 septembre 1982) - ADOLESCENT (up to 16 year old on the 30th of September 1982)	130.00	150.00
- ÉTUDIANT DE JOUR À PLEIN TEMPS DE CEGEP OU UNIVERSITÉ (sur présentation de carte d'étudiant pour l'année 1982-83) - FULL TIME DAY STUDENT AT GEGEP OR UNIVERSITY (on presentation of your 1982-83 Student pass)	160.00	195.00
- ÂGE D'OR (65 ans et plus au 30 septembre 1982) - GOLDEN AGE (65 years of age and older on the 30th of September 1982)	125.00	135.00
- FAMILLE (comprenant les enfants jusqu'à 16 ans au 30 septembre 1982) - FAMILY (including children up to 16 years old on the 30th of September 1982)	545.00	595.00
- POUR CHAQUE ÉTUDIANT de 17 à 20 ans au 30 septembre 1982 (Dont les parents sont titulaires d'un abonnement) - FOR EACH STUDENT. From 17 to 20 years of age on the 30th of September 1982 (Of which parents must be holder of a season-ticket).	140.00	160.00
* Les chèques doivent être reçus avant midi le 25 octobre 1982. * Payments must be received before noon on the 25th of October 1982.		

POUR RENSEIGNEMENTS:
2020, route 125 sud
SAINT-DONAT

TÉL.: (819) 424-2377
LIGNE DIRECTE: 1-800-567-6719

RALLYE DES COULEURS 82

La 9e édition du Rallye des Couleurs de Saint-Donat commanditée par la "Brasserie Labatt 50" s'est tenue le 12 septembre et fut couronnée de succès, puisque 69 autos ont pris le départ.

Le rallye qui se déroulait dans la région de Saint-Donat était d'une longueur de 70 km et comprenait 25 questions.

Les gagnantes de la classe des dames furent Louise Lavallée et Chantal Bazinet de Lantier, tandis que la première place du rallye fut remportée par Christiane Cloutier et Judes Riopel du Lac Noire.

Merci à Suzette et Gilles Nadon, Bernard St-Amour, Raymond Bénard, qui avec l'aide de Roselyne Fournelle, se sont partagés le travail des 7 points de vérification et la compilation des classements.

Un gros merci à Gilles Lanthier pour sa précieuse collaboration à la tenue de ce rallye.

La soirée de la remise des trophées eut lieu à l'Hôtel Le Montagnard de Saint-Donat. Des prix de présence offerts par Marcel Brunet, représentant de Labatt, par J.P. Garceau Ltée, Hôtel Le Montagnard, Jacques Deslauriers ont été remis à plusieurs des compétiteurs.

Guy L'Espérance.

Modifications aux règlements de chasse dans la région de Montréal

Montréal (MLCP) - Deux zones d'exploitation contrôlée (ZEC) de la région de Montréal sont concernées dans les légères modifications qu'apporte un récent décret gouvernemental aux règlements de chasse.

Ainsi, dans la ZEC des Nymphes, la saison de chasse à l'original avec armes à feu, arcs et arbalètes, s'étendra du 9 au 17 octobre et non pas du 9 au 13 octobre; s'ajoute également une saison de chasse avec "arcs et flèches seulement" du 2 au 8 octobre.

Dans la ZEC Lavigne, la saison de chasse à l'original avec armes à feu, arcs et arbalètes, se tiendra du 9 au 13 octobre, tel qu'indiqué dans la brochure "Chasse-Québec", mais on ajoute la possibilité de chasser avec "arcs et flèches seulement" du 2 au 8 octobre.

Ces modifications n'apparaissent pas dans la brochure "Chasse-Québec".

Neuf postes d'enregistrement pour le gros gibier

Montréal (MLCP) - Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire rappeler aux chasseurs que l'enregistrement du gros gibier est toujours obligatoire et ce, dans les 48 heures suivant la sortie de la forêt.

Dans la région de Montréal, cet enregistrement peut être effectué à neuf endroits.

On tient à rappeler également aux chasseurs que lorsqu'un original est abattu, il faut immédiatement apposer un coupon de transport et voir, le jour même de l'abattage, à ce qu'un coupon d'un deuxième détenteur de permis de chasse à l'original y soit aussi apposé.

De plus, le Ministère sollicite la collaboration des chasseurs pour qu'ils recueillent les ovaires et les abats afin de les remettre au préposé à l'enregistrement. De plus, les deux dents du centre de la mâchoire sont aussi nécessaires pour déterminer l'âge de l'original.

Le tableau qui suit mentionne les postes d'enregistrement situés dans la région de Montréal, les dates et les heures où il est possible de s'y rendre.

Si vous avez des actes de braconnage à rapporter

Montréal (MLCP) - Par suite de la nouvelle orientation du Zénith Télé-Faune (Zénith 60270), le public peut acheminer les plaintes relatives aux actes de braconnage soit aux bureaux de la Sûreté du Québec ou aux bureaux du Service de la conservation de la faune.

Dans la région de Montréal, il existe neuf bureaux du Service de la conservation de la faune, y compris celui de Montréal situé à 6255, 13e Avenue, Rosemont.

Les autres bureaux sont localisés dans les villes suivantes: Saint-Jean, Joliette, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Michel-des-Saints, Valleyfield, Saint-Eustache et Labelle.

La population est invitée à s'adresser directement à ces endroits pour dénoncer tout acte de braconnage, collaborant par le fait même à la protection de la faune du Québec.

HÔTEL DU LAC CROCHE

Où l'automne se passe dans la GAÏETÉ

SOUPER AUX "BEANS"

Mets canadiens
Dimanche, 10 octobre
de 17h00 à 21h00

Entrée: Enfant 3.\$
Adulte 6.\$



BUFFET HUITRES / HOMARD

"à volonté"
Samedi, 23 octobre

Réservez: 25.\$ per personne
NOMBRE DE BILLETS LIMITÉ

VENEZ FÊTER L'HALLOWEEN

Samedi, 30 octobre
"Bal des Vampires"

Trophées aux plus beaux costumes.



Vos hôtes Julie et Jean-Guy

467 chemin St-Guillaume
Saint-Donat
Tél.: 424-5376

Enfouissement sanitaire

Montréal, le 27 juillet 1982

Monsieur Ronald Erlick

Monsieur,

La présente fait suite à votre rencontre le 23 juin dernier avec monsieur Mario Fontaine de la Direction régionale du Ministère concernant le lieu d'enfouissement sanitaire et le projet d'implantation d'un lieu de boues de vidanges à St-Donat. Vous trouverez donc ci-après des réponses aux questions que vous aviez alors formulées concernant ces sujets.

Lieu d'enfouissement sanitaire:

Le lieu d'enfouissement sanitaire de St-Donat a été autorisé par le ministère de l'Environnement le 31 juillet 1980. Avant cette date, ce lieu servait de dépotoir pour l'élimination des déchets solides de la municipalité de St-Donat; il faut préciser cependant, selon certains renseignements disponibles, que la municipalité opère ce lieu suivant la méthode d'enfouissement sanitaire depuis le 1er juin 1979.

Ce lieu a été aménagé à partir de données techniques contenues dans le plan directeur de la gestion des déchets solides du Ministère publié en 1978. Ce plan prévoyait l'implantation de centres régionaux d'enfouissement sanitaire de déchets solides et la municipalité de St-Donat faisait partie d'un regroupement proposé où il était possible de trouver un type de sol favorable à une telle activité.

Les eaux de lixiviation provenant de la percolation des eaux à travers les déchets ont été observées en bordure d'un talus de déchets le 8 septembre 1981.

Un échantillonnage de ces eaux avait alors été effectué et les résultats obtenus confirmaient la présence de telles eaux. Suite à ces résultats, une lettre avait été envoyée le 27 octobre 1981 à monsieur Jules St-Georges, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Donat, lui mentionnant que des eaux de lixiviation provenant du lieu d'enfouissement sanitaire étaient rejetées dans l'environnement et qu'un système permettant le captage complet de ces eaux et le traitement de celles-ci devait être installé conformément aux articles 29, 30 et 31 du règlement relatif à la gestion des déchets solides (A.C. 687-78). Ce système de captage devra être conçu afin d'assurer un traitement adéquat des eaux de lixiviation avant leur rejet dans le réseau hydrographique conformément aux normes de rejet prévues à l'article 30 du règlement.

Actuellement, les ingénieurs-conseils Leroux, Leroux, Nantel, Papin et Associés ont été mandatés par la municipalité de St-Donat pour préparer les plans et devis d'un système de captage des eaux de lixiviation. L'aménagement de ce système devra être effectué par la municipalité dans les plus brefs délais.

Le Ministère entend donc faire respecter le contenu de la lettre envoyée à la municipalité en octobre 1981 et des procédures juridiques seront prises si nécessaires. Vous comprendrez cependant que ces travaux sont d'envergure et que les données techniques en rapport avec ces travaux doivent être connues avec précision avant de passer à l'étape réalisation.

Le contrôle de l'exploitation de ce lieu d'enfouissement sanitaire est assuré par une visite d'un représentant du Ministère à tous les 3 mois. Un échantillonnage des eaux de lixiviation est de plus effectué deux fois par année; le dernier échantillonnage des eaux de lixiviation remonte au 1er juin 1982.

La fermeture de l'accès du lieu d'enfouissement sanitaire aux municipalités environnantes actuellement desservies par celui-ci serait illégal au sens de l'article 115 du règlement relatif à la gestion des déchets solides. Il va sans dire que dans une telle éventualité la position du Ministère dépendra de la réaction des parties lésées par cette action.

"Extrait de lettre".

Le Directeur régional
Florent Poirier

caisse populaire de st-donat de montcalm

St-Donat, le 14 septembre 1982

Monsieur le Maire et
Conseiller(e)s de la Municipalité
de St-Donat
C.P. 28
St-Donat
J0T 2C0

Monsieur le Maire, Madame, Messieurs,

En tant qu'organisme impliqué dans son milieu, il nous fait plaisir de vous faire part du texte d'une résolution adoptée par le Conseil d'Administration de notre Caisse le 13 septembre 1982; à savoir:

"Il est unanimement résolu que la Caisse Populaire de St-Donat endosse la position des citoyens qui préconisent la fermeture complète et immédiate du site d'enfouissement sanitaire de St-Donat et en conséquence, nous appuierions le Conseil de notre municipalité qui demanderait le retrait du certificat de conformité dudit site."

Cette résolution a été prise suite à un examen et discussion par notre Conseil d'Administration sur l'avenir économique de St-Donat.

Nous vous prions, madame, messieurs, de croire en notre respect de votre bon gouvernement pour l'avenir de St-Donat.

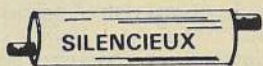
La Caisse Populaire de St-Donat par:
Huguette M. Bertrand, sec. administrative.

c/c Comité Inter-Association

c/c Adrien Ouellette
Ministre de l'Environnement

REMORQUAGE Tél.: 424-2788

GARAGE LA BARRE ENR.



RÉPARATION ALIGNEMENT BALANCEMENT

Mise au point **
Traitement à l'huile anti-rouille

Votre automobile est prête pour affronter l'hiver...!
Venez nous voir
Nous en faisons notre affaire!

RÉPARATION DE
TOUTES MARQUES DE
SOUFFLEUSES À NEIGE



1887, Route 125 sud, Saint-Donat

POTINS - POTINS - POTINS

BIENVENUE

Le nouveau sergent Gilles Hevey occupe depuis septembre son nouveau poste à Saint-Donat en remplacement du Sergent Michel Parent, parti depuis l'été 1981, fonction dont l'intérim fut assuré par le Caporal Morisset. Possédant une vaste expérience au sein de la Sûreté du Québec où il occupa diverses fonctions un peu partout dans la province, c'est le désir de vivre dans les Laurentides, dans une municipalité où sa famille trouverait les avantages de la vie moderne sans être immergée dans un grand centre, qui le poussa à demander son "transfert" ici.

Pour le Sergent Hevey de bonnes relations humaines et les rapports cordiaux entre la population, les individus et les représentants de Sûreté sont le meilleur gage pour que la paix et la bonne entente règne dans le milieu.

Nous souhaitons à son épouse Nicole et à ses trois fils, Sylvain, Patrick et Michel, la plus cordiale des bienvenues.

** Stéphane et Pierre lancent un défi à leur père sur le terrain de

golf... Serait-ce qu'ils ont peur?... un fait est certain, il ne veulent jamais jouer avec leur fils!
** Alain Ayotte n'a pas froid aux yeux. Il est le seul brave à s'être inscrit au cours de "cuisine". Qu'il doit être "cute" avec son tablier...

** Trois nouveaux grand-papas dans St-Donat. Marcel Bertrand se voit grand-père d'un petit-fils de Martine et Yvon; Armand Provost de Johanne et Ben et Guy Paquette de Louise et Jean Guilbeault. Félicitations aux parents!

** En voyant le panneau de la Boutique V.S. on constate que l'esthétique peut se joindre à l'utile. Bravo.

** Alain et Lynda ne tarissaient pas d'éloges envers les policiers de Ste-Agathe qui les ont secourus après leur accident d'auto la semaine dernière. L'auto est mal en point, mais la petite famille se porte bien.

** Serait-ce que le "site d'enfouissement de Saint-Donat" était une "patate trop chaude" entre les mains de l'ex-ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger... qu'il a été forcé de démissionner.

** Les conférences gratuites du naturopathe à Saint-Donat répondent aux besoins des nombreuses personnes présentes... Il faudra peut-

être songer à trouver une salle...

** Le 7 novembre, il y a 3 "jobs" de conseillers municipaux à occuper! Qui "appliquera"?

** Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, Robert, peut-on te suggérer de prendre des cours "d'équitation" avant le prochain Festival de St-Tite.

** La passation des pouvoirs au Club Optimiste Saint-Donat eut lieu la semaine dernière. Le nouveau président Serge Lavoie remplace le président sortant André Picard. Nous aurons d'autres nouvelles dans le prochain journal. En attendant nous souhaitons Bonne chance à Serge, à son comité de direction.

** Ce n'est pas le moment d'entreprendre des travaux, même mineurs dans le moment... tous les ouvriers sont partis à la chasse...

** Après quinze ans de ministère dans la paroisse de Notre-Dame-de-la-Merci, le Curé Lanoie - end sa retraite. Nous souhaitons de bonnes années de repos.

** Si vous n'avez pas vu la muraille de Chine... allez donc voir celle à TIC TOC, Guy Beauséjour.

** Si l'automne ne se prête pas à la pratique de plusieurs sports... pourquoi ne pas venir taquiner la truite à Lac Amis d'"O". Votre souper est assuré.

SUNQUEST ACCEPTE LE DOLLAR CANADIEN AU PAIR



Cet hiver les DOLLARS CANADIENS sont acceptés AU PAIR pour les repas et les consommations dans certains hôtels de villégiature des destinations offertes par



"Vous ne pouvez profiter de cette offre qu'en utilisant des chèques de voyage AMERICAN EXPRESS EN DOLLARS CANADIENS..."

"Avec Sunquest vous obtenez pleine valeur pour votre dollar!"

DÉPLIANTS POUR L'HIVER 1983 ARRIVÉS À NOTRE BUREAU...

Pour de plus amples renseignements, contactez

METRO 64, rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts (819) 424-3176 (St-Donat) (après 17 hres) Tél.: (819) 326-6838 (Ste-Agathe)

Détenteur d'un permis de Québec 1982

professionnels et commerçants à votre service!
**Chronique
chiropratique**
**Prenez soin
de vos
vertèbres,
elles sont
importantes**

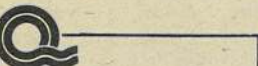
Les douleurs dans la région de la tête, du cou, des épaules, du dos, sont souvent dues à un TROUBLE PROGRESSIF de la colonne vertébrale.

Durant les premiers stades du développement de la maladie, les symptômes se limitent à une sensation de brûlure à l'arrière des épaules et du cou. On attribue alors ces symptômes à la fatigue ou à la tension nerveuse.

Les recherches chiropratiques ont démontré que si la condition est laissée à elle-même, il se produit, petit à petit, un changement dans la structure des articulations de la colonne vertébrale. Il en résulte une fixation des articulations qui peut avoir des conséquences fâcheuses sur la santé future.

Dans tous ces cas de douleurs, il est sage de faire vérifier soigneusement l'état de ses vertèbres. D'autant plus que ces conditions se traitent avec succès par les méthodes chiropratiques.

Approuvé par l'Ordre des Chiropraticiens du Québec.



Je suis
GARDIEN
de mon
cours d'eau

ASSOCIATION QUEBÉCOISE
DES
TECHNIQUES DE L'EAU

PHOTOGRAPHE
DIANE THISDALE
Mariage, Anniversaire,
Enfant, etc.

Tél.: 424-3074



TÉL.: (1-819) 424-2815

ALAIN CLEC'H
Arpenteur Géomètre

 340, rue Principale
Saint-Donat

Rés.: 288 rue St-Donat

Dr. Pierre Moreau
CHIROPRACTICIEN

 Bureau
mardi et jeudi de 13h00 à 19h00

 519-A, rue Principale
Saint-Donat Tél.: (819) 424-3181

Entretemps: St-Jovite Tél.: (819) 425-5269

C.P. 238

TÉL.: (819) 424-2882

NORMAND CAMPBELL, B.A., L.L.L., D.D.N.

 NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
NOTARY & TITLE ATTORNEY

338, RUE PRINCIPALE, ST-DONAT CTÉ MONTCALM, QUÉ.

 STE-ADÈLE: (514) 229-2346
MONTRÉAL: (514) 384 1890
ST-DONAT: (819) 424-3135

Yves de Carufel, c.g.a.
de Carufel, de Carufel & L'Espérance, c.a.
423 EST, HENRI BOURASSA, MONTRÉAL H3L 1C5
472 RUE PRINCIPALE, ST-DONAT J0T 2C0

EES
**ENTREPRISES
ÉLECTRIQUES
ST-DONAT INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

 paul duplessis, 819-424-2648
c.p. 339 st-donat co. montcalm

 St-Donat: 424-2272 Bur.
424-5239 Rés.
Crabtree: (514) 754-4776

MARIE-CLAUDE RAYMOND
Notaire et Conseiller juridique

 Bureau: Mercredi, Vendredi et
Samedi avant-midi

444, Principale, Saint-Donat

 229-5773 - Bur.
229-5537 - Rés.

Lemond, Dulude & Associés

Comptables agréés - Chartered accountants

 916, boul. Ste-Adèle Ste-Adèle 229-5773
C.P. 1256 - STE-ADÈLE

**Isolation et Décor
B C L INC.**

 Isolation: Uréthane Fibre de cellulose
Accepté par S.C.H.L.

 1375, Route 125 sud Tél.: 424-3213
St-Donat 424-2718

 TEL.: (819) 424-5342
(819) 424-5610

Carrière St-Guillaume Inc.

 Sable, Pierre, Gravier
Terre, "Top Soil"

 233 Ch. St-Guillaume ST-DONAT
P. QUE. J0T 2C0

**Malette
Benoît
Bou langer**
Rondeau & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS

 ASSOCIÉ RÉSIDENT
Marcel Frénette, C.A.
Michel Amyot, C.A.
Christian Gélinas, C.A.

**476, rue Principale
St-Donat (819) 424-3515**

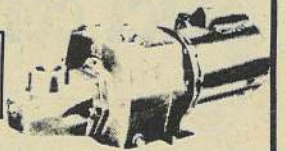
 4, rue Le Passage, C.P. 270
Ste-Agathe des Monts, Québec
(819) 326-3400

 Montréal, Québec, St-Jérôme, Montmagny
Ste-Agathe des Monts

 Firme Nationale: Ward, Mallette & Cie
Représentation Internationale: Binder, Seidman

Alain Ayotte
Centre de pompe Enr.

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION

 TRAITEMENT D'EAU
Purificateur Filtreur


641, Principale, Saint-Donat Tél.: 424-3220

Gaétan Champagne

AVOCAT - LAWYER

Centre Professionnel Ste-Agathe Enr.

 400, route 329, Nord
Ste-Agathe Nord

Tél.: (819) 326-6527

(819) 424-2683

Gas Propane Laflamme Inc.

MARCEL LAFLAMME

 CASE POSTALE 52
720 PRINCIPALE

 SAINT-DONAT, QUE.
J0T 2C0

CHARETTE & FRERE ENR.

 DISTRIBUTEUR DES SCIES
HOMELITE - PARTNER

 HUSQUARNA - STIHL - JONSEREDS
"POËLE À BOIS"

 424-2414
598 PRINCIPALE

ST-DONAT

Tél.: (819) 424-2311

Assurances
Georges Forget Inc.
Vie & Générales

 327, rue Principale C.P. 128
St-Donat Cté Montcalm, P.Q.

 Chiro-Centre
ARGUIN & CHARLAND
Gaston Arguin, d.c.
Louise Charland, d.c.

Docteurs en Chiropratique

 199 ST-VINCENT
STE-AGATHE-DES-MONTS

 TEL.: (819) 326-1666
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL.: 819-424-2492

Jacques Charette

 TRANSPORT SABLE & GRAVIER
TERRE A GAZON

 C.P. 231
810 RUE PRINCIPALE ST-DONAT J0T 2C0

Nouvelles de la municipalité de St-Donat

82-211 - Proposé par madame Isabelle Marion, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu qu'un montant de \$200.00 soit octroyé au Conseil de Pastorale.

Adopté
82-212 - Proposé par le conseiller Rémi Lafleur, secondé par le conseiller Michel Lavoie et unanimement résolu que pour l'aréna, concernant l'opération pour la prochaine saison, les dispositions suivantes soient adoptées:

1- Que la date d'ouverture de l'aréna soit fixée au 18 octobre 1982 et que la date de fermeture soit le 27 février 1983.

2- Que le taux de location soit majoré de \$5.00 l'heure pour atteindre \$65.00 l'heure pour la saison 82-83.

3- Que la tenue d'un tournoi ou toute autre manifestation qui se déroulera à l'aréna fasse l'objet d'une réglementation approuvée par le conseil pouvant déléguer les deux conseillers concernés.

Adopté
82-213 - Proposé par le conseiller Michel Lavoie, secondé par le conseiller Serge Lavoie et unanimement résolu que le camping municipal, pour la prochaine saison, soit opéré par le service municipal des loisirs.

Adopté
82-214 - Proposé par le conseiller Victor Gran-

ger, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que Johanne Roy soit mandatée pour signer une formule de demande de subvention en vertu du programme d'aide à l'emploi aux affaires culturelles.

Adopté
Règlement 82-187
Considérant que le conseil juge à propos de maximiser le rendement des puits actuels afin d'assurer un approvisionnement plus sûr, tant pour la consommation d'eau potable que la réserve pour le service des incendies.

Considérant que le conseil a étudié diverses alternatives et est arrivé à la conclusion que, compte tenu des coûts impliqués, le contrôle des puits actuels et l'installation d'une génératrice pouvant maintenir le service durant les pannes de courant électrique, est la solution la plus adéquate.

Considérant que les ingénieurs Bessette, Crevier, Parent, Tanguay et associés ont préparé des plans et devis qui ont été approuvés par le Ministère de l'Environnement.

Considérant que le coût des travaux est estimé à \$245,000.00. Ce montant est établi comme suit:

Coût des travaux selon soumission \$141,779.00
- Études d'alternatives et sondages \$21,494.26
- Analyses et contrôle de

qualité \$3,670.40 - Honoraires des ingénieurs - études, plans \$45,880.35
- Surveillance \$10,000.00
- Imprévus et frais contingents \$22,175.99. Total: \$245,000.00.

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné;

Attendu qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt par obligation pour défrayer les travaux projetés.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Victor Granger, secondé par le conseiller Michel Lavoie et unanimement résolu qu'un règlement, portant le numéro 82-187, soit et est adopté; et qu'il soit statué et décrété par ce règlement, comme suit:

Article I:
Le conseil est autorisé à exécuter les travaux prévus aux plans et devis préparés par les ingénieurs Bessette, Crevier, Parent, Tanguay et associés, plans portant les numéros 197-013, 001, 002, 003, 004 et devis datés du 23 avril 1982, lesdits plans et devis étant annexés au présent règlement et en faisant partie comme si au long récités.

Article II:
Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas \$245,000.00 pour les fins du présent règlement et, pour se procurer cette somme, à emprunter, au moyen d'une émission

d'obligations, jusqu'à concurrence du même montant.

Article III:
Ces obligations seront émises en coupures de \$100. ou de multiples de \$100.

Article IV:
Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à la Banque Nationale du Canada, succursale St-Donat.

Article V:
Les obligations seront datées du 1er octobre 1982, et seront remboursées en séries, en 10 ans, conformément au tableau annexé au présent règlement sous la cote A-1 et en faisant partie comme si au long récité.

Article VI:
Un intérêt à un taux n'excédant pas 17% l'an sera payé semi-annuellement, le 1er avril et le 1er octobre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

Article VII:
Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de la signature du maire et du secrétaire-trésorier sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Sur les obligations elles-mêmes, la signature du maire peut-être lithogra-

phiée, imprimée ou gravée.

Article VIII:
Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année, sur tous les biens-fonds imposables situés sur le réseau d'aqueduc, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement.

Article IX:
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté
82-216 - Proposé par le conseiller Rémi Lafleur, secondé par le conseiller Serge Lavoie et unanimement résolu que la soumission de Denis Simard Inc., au montant de \$141,779.00 soit et est acceptée, sujet toutefois, à l'approbation du règlement 82-187, par le Ministre des Affaires Municipales et la Commission Municipale de Québec. Il est aussi résolu que le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Corporation Municipale de Saint-Donat, le contrat à cette fin.

Adopté
82-217 - Proposé par le

conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Victor Granger et unanimement résolu que les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc., soient chargés d'établir la proportion médiane et le facteur comparatif pour le rôle d'évaluation de Saint-Donat, au montant de \$1,000.00.

Adopté
82-222 - Proposé par le conseiller Michel Lavoie, secondé par madame Isabelle Marion et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Donat appuie la demande de subvention de Maison de Dépannage "L'Ombrelle" auprès du Gouvernement du Québec, et que copie des présentes soit transmise à l'Honorable Jacques Léonard, ministre des Affaires municipales.

Adopté
82-223 - Proposé par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Rémi Lafleur et unanimement résolu que demande soit adressée au Ministre de l'Environnement pour que soit reprise l'étude de la possibilité de la reconstruction du barrage du lac Ouareau, dans les plus brefs délais.

Adopté
82-226 - Proposé par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Michel Lavoie et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Donat considère qu'il y a lieu de souligner la semaine des gens de la poste 1982, dans notre Municipalité pour sensibiliser nos citoyens aux efforts déployés par les gens de la poste afin d'améliorer la qualité du service postal pour le bien du public.

En conséquence, la semaine du 11 au 16 du mois d'octobre de l'année 1982 est, par la présente, décrétée "Semaine des gens de la poste 1982" et nos concitoyens sont invités à y participer.

Adopté
82-228 - Proposé par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Victor Granger et unanimement résolu que le règlement no 82-183, soit modifié comme suit:

L'Article I, est modifié en ajoutant à la fin ce qui suit:

"Le tout suivant l'estimé des coûts préparé par René Collin, contre-maire, en date du 1er juin 1982, lequel est annexé au présent règlement et en fait partie intégrante."

Adopté
82-229 - Proposé par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Victor Granger et unanimement résolu que relativement à l'adoption du règlement 82-183, le conseil de la Municipalité de Saint-Donat se porte garant du vice de procédure contenu dans l'avis public, à savoir que celui-ci ne comporte pas le croquis exigible en ver-

tu du paragraphe 4a, de l'article 758 du code municipal, chacun des propriétaires ayant été avisés, par écrit, de la tenue de l'assemblée des électeurs.

Adopté
82-230 - Proposé par le conseiller Michel Lavoie, secondé par le conseiller Serge Lavoie et unanimement résolu de commander 120 pieds de clôture pour les murs aux extrémités du barrage du lac Archambault.

Adopté
82-232 - Proposé par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par madame Isabelle Marion et unanimement résolu que des félicitations soient adressées à l'Honorable Guy Chevrette pour sa récente nomination comme Ministre.

Adopté
82-233
Attendu que le conseil de la Municipalité de Saint-Donat désire assumer le rôle de maître d'oeuvre de l'organisation et du développement du loisir dans la Municipalité;

Attendu que les critères d'éligibilité du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au programme national de soutien, se lisent comme suit: "Toutes les municipalités du Québec ayant un indice global de richesse égal ou inférieur à 125";

Attendu que la Municipalité de Saint-Donat se voit refusée son enveloppe de base, vu que son indice global de richesse est supérieur à 125;

Attendu que les Municipalités à vocation touristique ont, par conséquent, une évaluation foncière haussée par la valeur des résidences secondaires (chalets);

Attendu que notre Municipalité a un indice de revenu inférieur à la moyenne des Municipalités du Québec.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Lavoie, secondé par le conseiller Michel Lavoie, et unanimement résolu que le conseil réclame du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, un réajustement immédiat de la situation, en leur donnant droit à une enveloppe de base calculée sur un per capita de 1.60\$ aux Municipalités de 25,000 habitants et moins et de plus, une subvention qui ne serait pas inférieure à 1,000.00\$ par municipalité. Cette subvention servira à soutenir un programme de base en loisir pour les résidents de la Municipalité de Saint-Donat.

Le conseil s'engage à faire toutes les démarches nécessaires auprès des instances politiques gouvernementales afin que sa Municipalité soit éligible à une enveloppe de base afin d'obtenir à ses résidents un programme de base en loisir.

Adopté
Paul Mathieu, maire.
Jules St-Georges, secrétaire-trésorier.

Le programme Esso en ÉCONERGIE

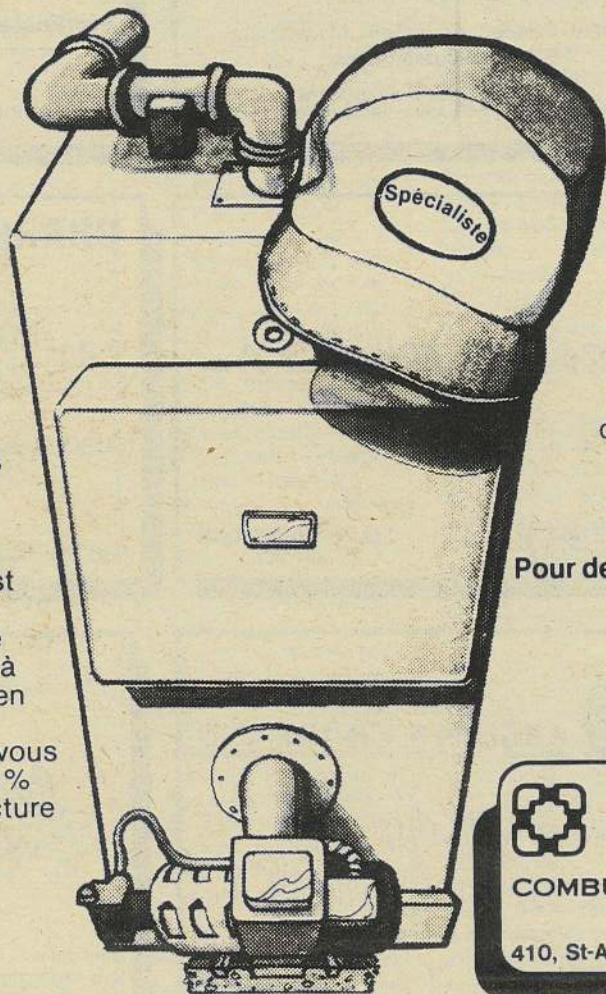
VOUS VOUS CHAUFFEZ AU MAZOUT?

Voici comment économiser sans tout changer.

Vous avez déjà investi un certain montant d'argent dans votre système actuel de chauffage au mazout et vous aimeriez savoir s'il peut toujours répondre à vos besoins énergétiques? Consultez le spécialiste en chauffage Esso.

Il peut améliorer le rendement de votre chaudière à mazout en vous proposant différentes options adaptées à vos besoins particuliers.

Le programme Rétrofit est une de ces options et vise à améliorer le rendement de votre appareil de chauffage à air chaud ou à eau chaude, en augmentant l'efficacité de votre brûleur actuel. Il peut vous faire économiser jusqu'à 20% sur le coût total de votre facture de chauffage.



Pour déterminer si votre système a besoin du programme Rétrofit ou d'un nouveau brûleur Écono FRH à tête de rétention, les spécialistes en chauffage Esso examineront avec vous les améliorations qu'il conviendrait d'apporter à votre brûleur. Ils rédigeront un rapport sur l'efficacité du rendement de votre appareil de chauffage en identifiant les éléments de modifications à apporter.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à:



Tél.: (819) 424-2362
COMBUSTION J. & R. GAGNON
LTÉE
410, St-Amour Saint-Donat

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: —

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et portant la mention "Soumission pour la vente des lots Nos 151, 153, 22, 148 et 150, faisant partie du plan préliminaire des lots originaires P-16 et P-17 rang VI, canton de Chilton" seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier jusqu'à 16h00, vendredi le 22 octobre 1982.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Corporation Municipale Notre-Dame-de-la-Merci, correspondant à 10% du montant de ladite soumission, ainsi qu'une "description spécifique de l'utilisation principale projetée".

L'ouverture des soumissions se fera, vendredi le 22 octobre 1982 à 19h30 à huis clos au bureau de l'Hôtel de Ville devant le comité d'urbanisme et les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre d'achat.

Pour informations supplémentaires, vous pouvez communiquer au bureau du secrétaire-trésorier à partir du 1er octobre 1982.

DONNÉ à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 1er jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux.

 J.R. Couture, O.M.A.,
Secrétaire-Trésorier.

Publié dans le Journal Altitude 1350, 1er octobre 1982.

**PETITES
ANNONCES**

Tél.: 424-2610

**Tarifs des
Petites Annonces**

Sur appel téléphonique ou avec facture:	\$4.00
Payées à l'avance: comptant:	\$3.00
MAXIMUM: 20 mots	
Mot supplémentaire:	\$0.10
Annonce encadrée:	
payée comptant:	\$5.00
facturée:	\$6.00

**À VENDRE
DIVERS**

** Réfrigérateur "ROY" 24", blanc, prix 125\$ - Poêle électrique 30" blanc, prix 85\$. Tél. (819) 424-5917.

** Ancien vendeur de produits domestiques liquide une balance de marchandises à 60% de rabais. Inf. 424-5885.

** Dodge Royal Monaco (Brougham) 1975, moteur 400. Bonne condition. Tél.: 424-3164 le lundi ou le mardi seulement.

** Camion "Chevrolet" 4 x 4, Blazer 1976 avec pelle à neige de marque "Fisher", 7 pi. de large. À vendre ensemble ou séparément. Tél. 424-

2093 ou sur semaine (514) 655-3054, Boucherville.

** Roulotte mobile 36 x 10 (été-hiver). Équipement: lave-vaisselle, air climatisé, poêle, réfrigérateur, chauffage électrique. Pour information: Tél. 424-2015 ou 424-3587.

A LOUER

** Saint-Donat, 14 rue St-Pierre, 3 1/2 pces, chauffage électrique. Tél. (514) 471-3479, Terrebonne (sur semaine) ou (819) 424-1746, fin de semaine.

** 580 Desrochers: 3 1/2 pces, meublé, au sous-sol - 225\$ par mois. Eau chaude fournie et électricité du stationnement. Inf. 424-2871.

** Lac Croche, saison d'hiver, 2 chambres, salon, cuisine, chauffage électrique. Tél.: 424-5134.

** Lac Major, St-Donat: Saison d'hiver, 2 chambres, chauffage électrique. Prix 2,000\$. Tél.: Immeubles Lumi Inc. 424-2119.

** Saint-Donat, Avenue du lac, sous-sol, 3 1/2 pces, meublé, chauffé, saison ou année. Tél. 424-3177.

** St-Donat: Saison de ski, 15 nov. au 15 avril, 4 1/2 pces, meublé, chauffé, éclairé. Prix: 1,000\$, situé près du Mont-Garceau. Tél.: Lise Granger, 424-3997.

** Route 125 Nord, année ou saison, meublée ou non, bord de l'eau, 2 chambres, salon avec poêle, chauffage électrique, entrée laveuse/sècheuse. Tél.: 424-1231.

RECHERCHE

** Personne seule offre le gîte gratuit (chambre privée) à une autre personne seule, en échange de menus travaux domestiques. Tél.: 424-5885.

** Dame âgée recherche jeune fille ou dame pour partager logis à Montréal, dans quartier Villieray. Pour informations, demandez son fils, M. Achille Houle, tél.: 729-3728 après 21 heures, parce qu'elle éprouve des difficultés à entendre au téléphone.

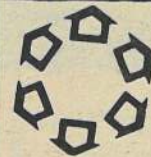
ENTREPOSAGE: Hiver 82/83

 Espace disponible pour automobile, roulotte, tente-roulotte, etc.
Informations: Julien Charette
Tél.: 424-2116 après 18h00.

Postes à pourvoir

Représentant de produits de beauté - Région de Ste-Agathe. Agent Immobilier - Ste-Agathe. Barmaid - St-Jovite. Barmaid - Val-David. Barmaid - St-Donat. Mécanicien machineries lourdes - St-Donat. Opérateur de snow cat - St-Donat. Serveur(se) - Ste-Marguerite. Moniteur de ski - Mont-Tremblant. Maître d'hôtel - Ste-Marguerite.

Pour de plus amples informations, communiquer avec le Centre d'emploi du Canada, situé au 38 rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1J4. Tél.: 819-326-4300.


**immeubles
LUMI inc.
courtiers**
**Lac Croche, bord de l'eau -
facile d'accès, chalet hiver.
Salon avec poêle combustion
lente - cuisine - 1 chambre
sous-sol neuf pieds, isolé
et chauffé, possibilité de
deux chambres.**
**Choix de chalets dans
la région.
1069 Principale, St-Donat
424-2119**

**AVIS PUBLIC
LISTE
ÉLECTORALE - 82**
ATTENTION:
Propriétaires
Résidents
Locataires

Il est très important de vérifier si votre nom figure sur la LISTE ÉLECTORALE. Car SI VOTRE NOM N'EST PAS INSCRIT sur cette liste, vous ne pourrez pas voter le jour du scrutin municipal.

Municipalité de St-Donat.

Publié dans le Journal Altitude 1350, 1er octobre 1982.

**AVIS AUX
CONSTRUCTEURS**

Votre Caisse Populaire organise gratuitement pour le bénéfice de tous les menuisiers, maçons, électriciens et plombiers de St-Donat une soirée informative sur les programmes fédéraux et provinciaux d'aide, de prêts et de subventions à l'habitation.

Cette rencontre aura lieu lundi soir, le 4 octobre 1982 à 19h30 au Vieux Théâtre.

Bienvenue à tous les intéressés.

 par le Conseil d'administration de
La Caisse Populaire de St-Donat.

SAUVEZ DE \$3,000 À ...?
**POUR TOUT SAVOIR SUR LES OCTROIS
PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX COMMUNIQUEZ
SANS DÉLAI AVEC VOS COURTIERIS LOCAUX**
MAISON EXISTANTE

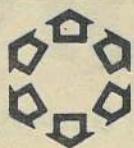
Tél.: (819) 424-2443

Montréal: (514) 286-7058

**Immeubles
Réjean Lavoie Inc.
Courtier en immeubles**

472, rue Principale,

St-Donat, Qué.

MAISON NEUVE

**immeubles
LUMI inc.
courtiers**

1069, rue Principale, St-Donat

 Tél. (819) 424-2119
424-5901 rés.

Nom:

Adresse: Apt.

Ville:

Prov.: Code Postal

 Abonnement: **\$5.00**
1 an (12 numéros) **Canada**

 Retournez à: **Journal Altitude 1350**
C.P. 1350
St-Donat - Montcalm,
Qué. JOT 2C0

ESCOMPTE BEDARD et BELAND inc

450 PRINCIPALE, ST-DONAT
JOT 2C0 424-2332



CAFÉ GRATUIT LE DIMANCHE MATIN

VENEZ PRENDRE VOTRE CAFÉ
AVEC NOUS TOUS LES DIMANCHES DE 9H00 À 1H00

SKIEURS ET PATINEURS : COMBATTEZ L'INFLATION

ATTENTION

- VOUS ÊTES VENDEURS: Apportez-nous vos skis, bottes, fixations et patins en bonne condition, nous les vendrons pour vous.
- VOUS ÊTES ACHETEURS: Venez profiter de ces prix spéciaux.

NEUFS ET USAGÉS

Sergio Valente™

JEANS GRANDEURS ASSORTIES

RÉG. 45.00\$

SPÉCIAL

24.95

LIMITE 3 PAR CLIENT - SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 OCTOBRE 1982 OU ÉPUISEMENT



VIVA
ESSUIE-TOUIT
.99



CRIQUET
BUTANE
NON-RECHARGEABLE
.59



AJAX
RÉCURANT
600 g
.59



COTTONELLE
PAPIER
HYGIÉNIQUE
4 ROULEAUX
1.09



PAMPERS

SUPER ABS. 24
3.69

SUPER ABS. 60
9.29

PR. PAS 24
4.69

PR. PAS 48
9.29

JOUR 30
3.69

N. NÉS 48
5.49

NUIT 22
3.69



SCOPE
1 LITRE
PLUS 180 ML GRATUIT
3.99

Eteco
PHOTO

l'après-photo

FILMS POUR DIAPOSITIVES COULEURS
DS-135-36
TRAITEMENT INCLUS 36 POSES

6.99

CH.